

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

Complet

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

VOLUME QUATRIÈME



MONTRÉAL

J. B. Rolland & Fils, Editeurs-Propriétaires

6, 8, 10, 12 & 14 RUE SAINT-VINCENT

1884

TABLE DES MATIERES

<p>ACTES OFFICIELS.....1, 33, 65, 97, 129, 161, 193, 225, 257, 289, 353</p> <p>AMENDEMENTS A L'ACTE, DES PENSIONS DE RETRAITE, ETC...... 360</p> <p>AUX INSTITUTEURS3, 130</p> <p>BIBLIOGRAPHIE :</p> <p><i>Students' Songs</i>, par Moses King 31</p> <p><i>Petits poèmes</i>, par P. LeMay 31</p> <p><i>Almanach ecclésiastique du Canada, 1884</i>... 31</p> <p><i>Vieilles chansons et rondes</i>, par Ch. M. Widor 32</p> <p><i>L'École des Robinsons</i>, par Jules Verne..... 62</p> <p><i>Le Rayon vert</i>, par le même 62</p> <p><i>Biographie de Sir F. N. Belleau</i>, par S. Drapeau..... 95</p> <p><i>Home gymnastics</i>, par T. J. Hartelins 95</p> <p><i>A Drill-Book in Algebra</i>, par M. L. Perrin. 95</p> <p><i>The Handy book of Object Lessons</i>, par J. Walker 95</p> <p><i>The Sixth Reader</i>, par M. Wilson..... 95</p> <p><i>Les plantes et les engrais</i> 126</p> <p><i>Almanach des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Canada et des Etats-Unis, 1884</i>..... 223</p> <p><i>The Reporting Style of Short-Hand</i>, par Eldon Moran..... 223</p> <p><i>Novel Abrégé de Géographie moderne</i>. par l'abbé Holmes..... 255</p> <p><i>New and complete English-German and German-English Pocket Dictionary</i>, par Tafet..... 316</p> <p><i>Almanach agricole, commercial et historique, 1885</i>..... 349</p> <p><i>Almanach des familles, 1885</i>..... 349</p> <p>BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.....65, 162, 258, 356</p> <p>CALCUL DE L'INTÉRÊT ET DE L'ESCOMPTE..... 84</p> <p>COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INST. PUBLIQUE..... 321, 362</p> <p>CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.....72, 241, 326</p> <p>CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.....70, 293</p> <p>CONGRÈS PÉDAGOGIQUE TENU DANS LES COMTÉS DE PRÉSCOTT ET DE RUSSELL (ONTARIO)... 130</p> <p>DICTÉES ÉLÉMENTAIRES :</p> <p>Distinction de l'adjectif..... 9</p> <p>Adjectifs possessifs et démonstratifs..... 41</p> <p>Adjectifs numériques et indéfinis..... 110</p> <p>Du féminin dans les adjectifs.....139, 301, 335</p> <p>DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE :</p> <p>Moyen d'empêcher les faulx, etc. de rouiller..... 11</p> <p>La terre..... 11</p> <p>Le tonnerre..... 11</p> <p>Les lois militaires chez les Romains..... 11</p> <p>Éloge de l'agriculture..... 11</p> <p>Le palais des arts à Marseille..... 43</p>	<p>La pie-grièche 43</p> <p>La demeure des rois Mérovingiens..... 43</p> <p>Angine des bêtes à laine..... 44</p> <p>Description de la Suède..... 77</p> <p>De la nourriture des animaux 78</p> <p>Avis aux agriculteurs..... 78</p> <p>Le Télémaque..... 79</p> <p>Première communion de Chateaubriand.. 79</p> <p>Le livre..... 111</p> <p>Le retour du soldat..... 111</p> <p>Le putois et les canards..... 112</p> <p>Les taupes..... 112</p> <p>Babylone..... 112</p> <p>Le noyer greffé..... 141</p> <p>Des blés semés en lignes..... 141</p> <p>Moyen d'utiliser les plantes inutiles ou nuisibles:..... 142</p> <p>Du plâtre..... 173</p> <p>Les religieuses..... 173</p> <p>De la foudre..... 204</p> <p>Les cousins..... 205</p> <p>Les abeilles..... 243</p> <p>De l'utilité des oiseaux 244</p> <p>L'hirondelle délivrée par ses sœurs..... 267</p> <p>Le rossignol..... 267</p> <p>Les caméléons..... 268</p> <p>Le beau fruit..... 302</p> <p>De la rosée..... 303</p> <p>Le bonheur dans la médiocrité..... 303</p> <p>Les souhaits de l'âne..... 303</p> <p>Le grain de blé..... 336</p> <p>La conscience tourmente le coupable..... 337</p> <p>Du vol des oiseaux..... 337</p> <p>DICTÉES SYNTAXIQUES :</p> <p>Pluriel des noms composés, 10, 42, 77,110, 140,</p> <p>Noms compléments d'une préposition.266, 301</p> <p>De l'article 336, 378</p> <p>DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES :.....12, 44, 79, 112, 142, 174, 206, 245, 268, 304, 338</p> <p>DIPLOMES OCTROYÉS :</p> <p>Par le Bureau des Examineurs de St-Hyacinthe130, 194</p> <p>Par le Bureau des Examineurs Cath. de Montréal.....65, 162, 258, 356</p> <p>Par l'École Normale Jacques-Cartier..... 195</p> <p>Par l'École Normale Laval..... 226</p> <p>Par l'Académie Commerciale Catholique de Montréal 227</p> <p>Par l'École Polytechnique..... 227</p> <p>DISTRIBUTION DE PRIX :</p> <p>A la Maîtrise St-Pierre..... 195</p> <p>A l'École Modèle Jacques-Cartier..... 198</p> <p>Au Jardin de l'Enfance 200</p> <p>A l'Académie Commerciale Catholique de Montréal 226</p> <p>A l'École Polytechnique 227</p> <p>A l'Académie de Mme Marchand (Montréal) 228</p> <p>A l'École Normale Jacques-Cartier..... 228</p>
---	--

ERRATA.....	41, 42, 44, 46, 77, 79, 82, 243, 245, 246, 267, 269, 271, 307.
EXAMEN DES CANDIDATS À L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE :	
Programme d'examen	2
Matières d'examen.....	167, 289, 355
FAITS SCOLAIRES.....	102, 132
FONDS DE RETRAITE DES INSTITUTEURS.....	324
FORMES GÉOMÉTRIQUES.....	19
GÉOGRAPHIE :	
La population de la Chine.....	6
Exploration du centre de l'Afrique aux XVI ^e et XVII ^e siècles.....	54, 85, 121, 148, 178, 216, 249
Un nouveau volcan dans la mer de Behring en Amérique.....	311
La population de Paris.....	311
La Jamaïque.....	343
HYGIÈNE.....	5, 102, 308
LEÇONS DE CHOSES :	
Chauffage, ses appareils; les combustibles	6
Le feutre.....	35
Le lait et ses produits.....	203
La chaleur dilate les corps.....	333
LECTURE POUR TOUS :	
La soie.....	27
Une bonne leçon.....	28
Pensées diverses...28, 59, 90, 125, 186, 314,	345
Cécilia ou une héroïne des Catacombes	29, 60, 90, 125, 154, 186, 220, 253, 279, 315,
Le langage—Importance de son rôle.....	57
Le violon.....	58
Une étymologie	58
Parabole de S. Jérôme.....	90
Invention de la musique à plusieurs parties.....	123
Un trait.....	124
Des formules de salutations orales ou écrites.....	151, 183
De la vieillesse.....	186
Bons conseils.....	219
Curieuses statistiques sur la ville de Londres	275
L'industrie aux Etats-Unis.....	276
Curés de la paroisse de Notre-Dame.....	276
L'Église catholique aux Etats-Unis	276
La basilique de Saint-Pierre	277
Code de vérités pour le gouvernement de l'âme.....	278
Principes pour la gouverne de la société..	278
Les indiscretions d'une plume d'oie.....	309
Statistiques diverses	312, 344
Travaux publics.....	312
Statistique monastique	313
Œuvre de la Propagation de la Foi.....	313
Histoire des choses vulgaires qui nous enrent.....	342
Le cultivateur doit être économe.....	343
Accroissement du catholicisme en Angleterre	345
PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT :	
Qualités que doit posséder l'instituteur...	4
Une chaire de pédagogie dans les universités	5
Lettre sur l'éducation des enfants.....	34

De la sensibilité et de la spontanéité dans l'éducation.....	36
Analyse littéraire.....	37
Conseils aux aspirants à l'étude de la médecine	73, 74
But de l'éducation	75, 104, 138,
Des morceaux de mémoire	201, 263
Exercice sur les mots de même famille... Croquemitaine.....	184
Les devoirs à domicile.....	185
Questions et réponses.....	187
A propos de la rentrée des classes.....	200
Des jeux dans l'éducation.....	200
Lecture expliquée.....	206
De la composition littéraire.....	298, 331,
Amour et autorité des parents envers leurs enfants	330
Inconvénient de l'universalité.....	330
Profitez de la curiosité des enfants.....	375
Lecture expressive.....	375
PHRASES À CORRIGER.....	13, 45, 80, 114, 176, 207, 245, 269, 305, 339,
POÉSIES :	
Un jeune enfant jouant	7
Un joli mot.....	27
Les deux routes.....	28
La charité.....	28
L'homme vertueux.....	39
Les deux voyageurs.....	59
L'amour de Dieu est le fondement de la Religion	59
Le loup converti.....	75
Chacun est mécontent de son sort.....	90
Hymne oriental.....	90
L'Étude.....	102
Le Rêve.....	103
Épigramme	124
Aux fils des cultivateurs.....	124
L'offre trompeuse.....	125
Moïse sur le Nil.....	136
La mère et ses deux fils.....	153
Portrait de l'amitié.....	154
La Mort choisissant un premier ministre	173
Mort du Christ.....	186
L'oreiller d'une petite fille	204
Le Cochon et la Poulette.....	204
L'amour-propre	219
La source.....	243
Saint François d'Assise.....	266
Le petit panier de la pension.....	289
La fleur.....	314
L'Innocence et le Repentir.....	314
La Main droite et la Main gauche.....	334
Mort d'un vieillard pauvre mais chrétien..	346
Abrégé de la sagesse.....	346
Le voyage.....	346
La sœur de charité.....	377
Noël.....	380
PROBLÈMES D'ALGÈBRE..	16, 48, 85, 117, 176, 209, 271, 307, 341
PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE..	14, 46, 82, 114, 143, 208, 246, 270, 306, 340
QUESTIONS DE GRAMMAIRE :	
Peut-on dire payer à l'avance ?.....	7
Aimer doit-il être suivi de la préposition à ?	40

Des majuscules.....	105	TRIBUNE LIBRE :	
Usage de <i>lui</i> ou <i>leur</i> , de <i>le</i> , <i>la</i> , <i>les</i> devant <i>faire</i>	299	Problèmes à résoudre...20, 85, 144, 211, 273	
Qui interrogatif peut-il être employé au pluriel?	378	Quelques extraits de vieilles gazettes.....	20
RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC 1882-83	231	Témoignage d'estime.....	22
SYNONYMES :		Nos collèges classiques.....	26
<i>Méfiance, défiance</i>	8	Laïcisme dans l'Église.....	26
<i>C'est à vous à, c'est à vous de</i>	40	Solutions de problèmes...50, 144, 210, 248	
<i>Eveiller et réveiller</i>	334	Lettres d'un commissaire d'écoles...52, 119	
		L'étude de la Médecine.....	53
		Quelques considérations sur l'Histoire du Canada.....	211
		Les Pères Récollets et le Canada.....	273
		VERS À APPRENDRE PAR CŒUR...7, 39, 75, 103, 138, 173, 204, 243, 266, 299, 334, 377.	

AUTEURS, COLLABORATEURS ET CORRESPONDANTS

A. B.....	228	<i>Gazette des Campagnes</i>	11, 127
Advenier (C.).....	31	Gervais (N.).....	130, 194
Almanach ecclésiastique.....	313	Ginguené.....	75
Andrieux.....	28	<i>Gymnastique scolaire</i> (La).....	135
Arnault.....	334	Hénault.....	
Antran (J.).....	124	Henry (F.).....	75, 104, 138, 263
Balné.....	330	Hue (Fernand). 54, 85, 121, 148, 178, 201, 216, 249	
Barbe.....	125	Hugo (Victor).....	138
Bédouchaud (P.A.).....	153, 183	<i>Journal de l'Enseignement primaire</i>	6
Bellemare (J.E.).....	50, 248	<i>Journal officiel</i>	123
Besnet.....	11	L. C. D.....	85
Boudrias (D.).....	3, 72, 130	Lacordaire.....	186
Boudreau (Jérôme).....	145	Lacroix (A. D.).....65, 162, 241, 258, 326, 356, 360	
Boulanger.....	267, 336	Lafaye (B.).....	8, 40
Braut (C.).....	147	La Harpe.....	79
Buffon.....		Lamartine.....	90
Cassegrain (J.O.).....9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 77, 79, 80, 82, 85, 110, 111, 112, 114, 117, 139, 140, 141, 142, 143, 173, 174, 176, 204, 206, 207, 208, 209, 243, 245, 246, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 301, 302, 304, 305, 306, 307, 335, 336, 338, 339, 340, 341, 378, 380.		Lamontagne (Ph.).....	51
Chardon (C.B.).....	102	Laujoulet (M.).....	35, 342
Chevreau.....	346	Le Brun.....	102
De Jussieu.....	314	Létourneau (J.).....	70, 293
De la Madelaine (Philipon).....	153	Locke.....	296
Desbillons.....	303	Marmontel.....	303
Desbordes Valmore (Mme).....	204	Massillon.....	337
De Ségur.....	266	<i>Mémorial d'Air</i>	78
Desboulières (Mme).....	219	Mignet.....	
Dubin Rivieu.....	345	Millevoye.....	314
École Catholique (L').....	109	Monde (Le).....	26, 343
Encyclopédie méthodique.....	334	Monier (J.).....	243
Éducateur (L').....	84, 111, 112	Montaigne.....	296
Éducation (L').....	11, 35	<i>Montreal Daily Star</i>	53
Enseignement primaire.....	4	Moralistes anciens (Les).....	34
Fayet.....	377	Musset (A. de).....	28
Fénelon.....	375	<i>National de Plattsburg</i> (Le).....	276
Flammariou.....	11	Olivier (Dr Th.).....	137
Florian.....	173, 346	Quimet (Hon. Gédéon).....	231
Fréchette (Louis).....	380	P.....	203
Fréville.....	296	P. L.....	145
Frich (T.).....	111	P. M.....	335
G. Giovanni.....	211	Périgaud (L'abbé)...29, 60, 90, 125, 154, 186, 220, 253, 279, 315, 346	
		Perrault.....	154
		<i>Petites Lectures</i>7, 43, 44, 78, 112, 141, 173, 204, 244, 268, 303, 309, 330, 337	
		<i>Petites Lectures italiennes</i>	134
		Postel (V.).....	105

Prodhomme (J.-B.).....	7, 40, 299, 378	T. R.....	130
Provost (Rév. Ths).....	11	Thierry (A.).....	43
Ramoisy (P.).....	19	Un ami.....	20
Raoux (Edouard).....	5	Un Instituteur.....	132, 144, 273
Reichling.....	296	Un Lecteur assidu.....	26
Riquier (L.).....	375	Un Observateur.....	308
Rollin.....	375	Un vieux médecin.....	195
Routhier (A.B.).....	43	Verreau (H. A.).....	20, 27
Schépers (C. J.).....	37, 298, 331, 376	Vigny (A. de).....	77
Schmid.....	302	Voltaire.....	299
Seignoret.....	204	Worms (J. P.).....	103, 146
<i>Semaine de Cambrai (La)</i>	277	X.....	52, 119
<i>Semaine religieuse de Montréal (La)</i>	295, 313	XXX.....	210
Soignie (J. de).....	57	XY.....	
Soret.....	39		

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

Vol. IV.

MONTREAL, 1^{er} JANVIER 1884.

N^o 1

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS — Programme de l'examen préliminaire pour l'admission à l'étude de la Médecine — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: Qualités que doit posséder l'instituteur — Une chaire de Pédagogie dans les universités — Hygiène oculaire — Géographie: Population de la Chine — Leçon de choses: Chauffage, ses appareils; combustibles — Vers à apprendre par cœur: Un jeune enfant jouant — Question de grammaire: Peut-on dire *payer à l'avance*? — Des synonymes *méfiance, défiance* — Dictée élémentaire — Dictée syntaxique — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger; Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre — Formes géométriques (*Suite*). — TRIBUNE LIBRE: Problème à résoudre — Extraits de quelques vieilles gazettes — Témoignage d'estime — Nos collègues classiques — Laïcisme dans l'Eglise. — LECTURE POUR TOUS: La soie — Un joli mot — Les deux routes — La charité — Une bonne leçon — Pensées diverses — Cécilia ou une héroïne des Catacombes. — ANNONCES. BIBLIOGRAPHIE. — CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 novembre dernier (1883), de nommer M. Freeman L. Eldridge, syndic des écoles dissidentes du village de Roxton Falls, dans le comté de Shefford, aucune élection n'ayant eu lieu en juillet dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de Commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date de 29 novembre dernier (1883), de faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir:

Comté d'Arthabaska, Arthabaskaville. — MM. Basile Thérault, fils, et Louis Ovide Pepin.

Comté de Beauce, Sainte-Agnès de Ditchfield. — MM. Révd T. Charbonnel, J. S. Wilson, Andrew Meade, Ferdinand Picard et Paul Roy. Municipalité nouvelle.

Comté de Gaspé, Rang Saint-Paul (Barre-à-Choir). — M. Jacques Rail, en remplacement de Joseph Miron, décédé.

Comté de Mégantic, Sainte-Sophie d'Halifax. — Révd M. Charles S. Richard, en remplacement du Révd M. A. Pelletier, qui a quitté la municipalité.

Comté de Québec, Saint-Félix du Cap-Rouge. — Révd M. Piacide Beaudet, en remplacement du Révd P. Drolet, qui a quitté la municipalité.

Comté de Rimouski, Saint-Joseph de Lepage. — M. Joseph Lobbé, en remplacement de M. H. J. Bernier, qui a quitté la municipalité.

Comté de Saguenay, Mill-Vaches. — M. Octave Côté, en remplacement de M. Henri St. Germain, qui a quitté la municipalité.

Comté de Stanstead, Barford. — M. Cyrus Dana-Dyke, en remplacement de M. Charles A. Baldwin.

Comté de Témiscouata, Sainte-Françoise. — M. Joseph Côté, en remplacement de M. Léandre Rioux, qui a quitté la municipalité.

Comté de Terrebonne, Saint-Hippolyte. — M. Léon Lauzon, en remplacement de M. Magloire Quevillon, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 novembre dernier (1883), de nommer le Révd Louis Charles Tremblay, prêtre, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-Mathieu de Rioux, dans le comté de Bimouski, en remplacement du Révd Thomas Gravel, qui a quitté définitivement les limites de la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de l'acte 31 Vict., chap. 6, sect. 5.

Détacher de la municipalité de la ville de Lévis, toute cette partie d'icelle située entre la rivière Etchemin et la limite entre la dite municipalité de la ville de Lévis et celle de la paroisse de Saint-David de l'Auberivière, dans le comté de Lévis, et l'annexer à cette dernière paroisse pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection, délimitation, etc., de municipalités scolaires, en vertu de l'acte 41 Vict., chap. 6, sect. 5.

De détacher les lots suivants des municipalités de Masham et Wakefield, comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité de La Pêche, pour les fins scolaires, à savoir :

Les lots de 1 à 16 inclusivement, dans le premier rang de Masham.

Les lots de 1 à 15 inclusivement, dans les deuxième et troisième rangs de Masham.

Les lots de 1 à 11 inclusivement, dans le quatrième rang de Masham.

La moitié sud de chacun des lots 13 et 14, dans le quatrième rang de Masham.

Les lots, 1, 2, 3 et partie de 4, à l'ouest de la rivière Gatineau, dans le premier rang de Wakefield. Les parties sud des lots 1, 2 et 3, dans le deuxième rang de Wakefield, bornées au nord et au nord-est par la municipalité La Pêche, la rivière Gatineau, et le lot No. 1, et cette partie du lot No. 2, située à l'ouest de la rivière Gatineau, dans le troisième rang de Wakefield.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 29 novembre dernier (1883), de réannexer pour les fins scolaires à la municipalité de Lingwick, les lots depuis onze à dix-huit inclusivement, dans le premier rang, les lots depuis onze à dix-huit inclusivement, dans le second rang, les lots depuis trente-sept à quarante inclusivement C, et les lots depuis trente-sept à quarante inclusivement, dans le rang D, de Lingwick, faisant maintenant partie de la municipalité de "Hampton" dans le comté de Compton.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 29 novembre dernier (1883), d'ordonner qu'une nouvelle municipalité scolaire soit érigée, sous le nom de "municipalité de la Banlieue de Québec," dans le comté de Québec, comprenant les limites suivantes : — Toute la "Banlieue" de la paroisse de Notre-Dame de Québec, renfermée dans les limites qui divisent la dite "Banlieue" de la

cité de Québec, des paroisses et municipalités de "Saint-Sauveur", "Sainte-Foye", et "Saint-Colomb de Sillery", et la détacher de la dite paroisse et municipalité de "Saint-Colomb de Sillery", pour les fins scolaires, à compter du premier juillet prochain.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 3 de décembre dernier (1883), de nommer MM. Adam Simard, Joseph Bouchard, Antoine Fortin, Joseph Thibault et Ildebert Simard, commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Urbain, dans le comté de Charlevoix, l'élection ne paraissant pas avoir été faite légalement.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Dissolution de la dissidence de "Saint-Stanislas de Kostka," dans le comté de Beauharnois-

Ordre en Conseil du 14 décembre 1883.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR en conseil d'ordonner qu'attendu que les syndics dissidents de la municipalité de "Saint-Stanislas de Kostka," dans le comté de Beauharnois, ont laissé passer une année sans avoir une école, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et qu'ils n'ont pas mis la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, et de déclarer que la corporation des syndics des écoles dissidentes pour la dite municipalité de "Saint-Stanislas de Kostka," dans le dit comté de Beauharnois, est dissoute, et elle est par sa présente dissoute, en conformité au statut en tel cas fait et pourvu.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 décembre dernier (1883), de nommer le Révd Joseph Hoffman et M. George Huard, commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-David de l'Aube Rivière, dans le comté de Lévis.

Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

ADMISSION A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE.

PROGRAMME DE L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

MATIÈRES OBLIGATOIRES.

LATIN.—*Commentaires de César, liv. V.—*
Enéide de Virgile, liv. V.—Odes d'Horace, liv. I.

FRANÇAIS.—*Les aventures de Télémaque.*— Une pièce dramatique française, savoir : *Le Cid* pour 1884, le *Misanthrope* pour 1885 et *Esther* pour 1886.

ANGLAIS.—*Sprague's "Six elections from Washington Irving's Sketch Book"*. Une pièce de Shakespeare, savoir : *Tempest* pour 1884, *Richard II* pour 1885 et *Midsummer Night's Dream* pour 1886.

BELLES-LETTRES.—Principes, histoire de la littérature des siècles de Périclès en Grèce, d'Auguste à Rome, d'Elizabeth en Angleterre et de Louis XIV en France.

HISTOIRE.—Notions générales sur l'histoire de la Grèce et de Rome, avec connaissance spéciale de l'histoire d'Angleterre, de France et du Canada.

GÉOGRAPHIE.—Notions générales sur la géographie universelle avec connaissance spéciale de la géographie de la France, de l'Angleterre et de l'Amérique du Nord.

ARITHMÉTIQUE.—Fractions ordinaires et décimales, proportions simples et composées, intérêt et autres règles basées sur le pourcentage, racines carrées.

ALGÈBRE.—Fractions et équations du premier degré.

GÉOMÉTRIE.—Les trois premiers livres d'Euclide, ou la partie de la géométrie plane correspondant à ces trois livres dans *Eyssérie* et *Pascal*. Calcul des lignes, des surfaces et des volumes des figures géométriques régulières.

MATIÈRES FACULTATIVES

(Le candidat doit choisir une des trois matières suivantes)

GREC.—*Anabase* de Xénophon, liv. I.—*Iliade*, liv. I.

PHYSIQUE.—Notions générales, telles que dans *Ganot* ou sa traduction par *Atkinson*.

PHILOSOPHIE.—Notions générales sur la logique et la morale. (*Jaffre* ou *Vallet*, *Jevon's logic* et *Calderwood's Hand book of moral philosophy*.)

Le candidat doit avoir une connaissance suffisante de la grammaire des langues ci-dessus mentionnées. L'ignorance du latin, de l'arithmétique et de la lan-

gue maternelle pourra faire refuser le candidat. Les candidats parlant le français pourront se dispenser de traduire Shakespeare, mais ils devront traduire des passages de *Washington Irving* et répondre sur la grammaire et l'analyse. Ils devront avoir une connaissance critique, au point de vue grammatical et littéraire, des ouvrages français cités plus haut. Les candidats parlant l'anglais pourront se dispenser de traduire *Corneille*, *Molière* ou *Racine*, mais ils devront traduire des passages pris dans la première moitié de *Télémaque* pour 1884 et 1885, dans la seconde pour 1886. Ils devront de plus connaître la grammaire française et l'analyse. On exigera encore d'eux une connaissance critique des pièces dramatiques anglaises indiquées plus haut. Une mauvaise écriture fera perdre au candidat 5 p. c. sur le nombre de points à gagner. Tout élève surpris à copier ou à se servir de livres, notes, etc., sera immédiatement renvoyé.

TEMPS ET POINTS ASSIGNÉS A CHAQUE MATIÈRE.

Latin	2 heures	300 points
Français.....	1½ "	150 "
Anglais	1½ "	150 "
Belles-Lettres..	1 "	100 "
Histoire	1 "	100 "
Géographie	1 "	100 "
Arithmétique ..	1½ "	150 "
Algèbre.....	1½ "	150 "
Géométrie.....	1½ "	150 "
Grec.....	12 "	150 "
Philosophie	1½ "	150 "
Physique.....	1½ "	150 "

Examineurs :

- H. ASPINWALL HOWE, LL. D.
- H.-A. VERREAU, LL. D.
- M. MILLER.
- J.-C.-K. LAFLAMME, S. T. D.

AUX INSTITUTEURS.

La soixante-dix-septième Conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu jeudi, le 24 du courant, à 7.30 h., du soir, et se continuera le lendemain, à 9.30 h., de l'avant-midi, au lieu ordinaire des séances.

Les deux questions suivantes seront offertes à la discussion :

“ 1^o Est-il utile, dans une municipalité, de *comparer* toutes les écoles, en *compré-*nant, dans cette comparaison, tous les élèves de chaque école ?

“ 2^o Les *congrès pédagogiques* peuvent-ils offrir quelques avantages au point de l'éducation ?

“ Leur opportunité étant admise, à quelle époque de l'année devrait-on les fixer ? ”

Par ordre,

D. BOUDRIAS,
Secrétaire.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

Qualités que doit posséder l'instituteur.

L'instituteur doit être modeste dans ses goûts, dans ses manières aussi bien que dans son langage. Il aura soin de n'employer en parlant à ses élèves que des expressions simples, qu'ils puissent facilement comprendre sans aucun effort. Pour cela, il devra mettre de côté toute affectation, tout ce qui sent la prétention ou le pédantisme ; autrement il courrait le risque de travailler en vain. Il peut même dépenser des torrents d'éloquence, de mots savants, d'expressions recherchées sans surprendre le moindre sourire d'intelligence, le moindre symptôme lui annonçant qu'il a été compris, tandis que s'il se met à la portée des enfants, il verra rayonner sur leurs figures le plaisir et la joie qu'ils éprouveront d'apprendre des choses qui les intéressent et qu'ils ignoraient.

Il tiendra la même ligne de conduite dans ses rapports avec les autorités scolaires et les contribuables, qui, pour la plupart, sont illettrés et ne savent d'autre langage que celui de l'homme des champs. Ce sera d'ailleurs un excellent moyen de se rendre populaire auprès des cultivateurs, car rien ne leur plaît autant que l'affabilité et la simplicité.

L'instituteur doit être actif, dégagé dans ses manières, et posséder une grande somme d'énergie. En effet, est-il rien de plus regrettable que cette lenteur,

cette lourdeur décourageante que l'on rencontre chez certains instituteurs ? Il semblerait que, pour faire le moindre mouvement, il leur faut faire sur eux-mêmes des efforts extraordinaires ; tout souffre, tout languit dans l'école ; les progrès sont médiocres pour ne pas dire nuls.

On sait que les enfants ont une grande tendance à imiter, à copier tout ce qu'ils entendent et ce qu'ils voient, à s'assimiler les qualités de leur maître comme ses défauts. Ainsi, il n'y a pas lieu de s'étonner, si ceux qui fréquentent une école comme celle dont nous venons de parler, deviennent engourdis, paresseux, insoucians et propres à rien.

Quel contraste avec la classe où l'instituteur est rempli de zèle, d'énergie, d'activité. Tous les élèves sont constamment occupés. Il met dans ses leçons tant de vie, d'âme, de sentiment qu'il les tient, pour ainsi dire, suspendus à ses lèvres, tant ils craignent de perdre le moindre de ses paroles. Tout en enseignant lui-même à une classe particulière, son œil vigilant embrasse l'ensemble de l'école entière ; il suit jusque dans ses moindres détails la marche des autres groupes confiés à ses aides ou à des moniteurs.

Aussi ses travaux sont-ils couronnés du plus entier succès, et l'empressement, l'ardeur dont il est animé se communique à ses élèves pour y laisser des traces profondes et durables.

L'instituteur doit être patient et avoir un grand empire sur lui-même. Que l'humeur, le mécontentement, encore moins la colère ne se manifeste jamais extérieurement. S'il est d'un tempérament bouillant, vif, emporté, il aura besoin de lutter longtemps, de lutter sans cesse, de lutter toujours avec lui-même ; tous les jours, à tout instant, il se trouvera en face de difficultés propres à mettre sa patience à l'épreuve, car il aura constamment à compter avec l'ignorance et l'opiniâtreté. Bien souvent, il lui faudra expliquer les mêmes choses plusieurs fois, donner les mêmes avis, faire les mêmes recommandations. Bien souvent aussi, il verra ses peines, ses travaux, payés d'ingratitude, ses meilleures intentions mal interprétées. Mais au milieu de toutes ces épreuves, il ne doit pas

se laisser abattre, se livrer au découragement ; car s'il a vraiment le sentiment des devoirs que lui impose sa noble mission, il saura faire taire la sensibilité, l'amour-propre, pour ne s'occuper que de la grande somme de bien qu'il peut faire à la jeunesse, à la société, à la religion. (*L'Enseignement primaire.*)

Une chaire de Pédagogie dans les Universités.

C'est là une chose nouvelle en tout pays, et, ce qui est encore plus nouveau, c'est la nomination d'une femme à la chaire de pédagogie. Les Etats-Unis nous montrent cette double nouveauté réalisée à l'Université de l'Etat du Missouri. Miss Grace C. Ribb y est professeur de pédagogie ; elle a lu devant l'association d'éducation nationale, à Chautanqua, en juillet dernier, un mémoire dont nous extrayons le passage suivant :

« Les écoles de pédagogie ont le même droit à l'existence que les écoles de droit et de médecine. Il est intéressant de remarquer de quelle manière les chaires de pédagogie ont été établies dans les universités, notamment dans la Grande-Bretagne. Avant l'acceptation des fonds provenant de la société Bell pour l'établissement de la chaire d'éducation à Edimbourg et à St. Andrew, le concours du gouvernement avait été sollicité, des rapports furent alors demandés aux inspecteurs scolaires de S. M. La plupart furent favorables au projet et les deux furent créées en Ecosse, dans les deux universités sus-nommées ; en outre, des tentatives ayant le même but eurent lieu pour l'Université et pour le King's College de Londres. En Allemagne, des chaires de pédagogie existent dans vingt universités, notamment à Berlin et à Leipzig. Il en a été créé une en 1857 à l'Université du Missouri, d'autres se sont ouvertes ensuite dans celles du Michigan et de l'Iowa, enfin la mesure est à l'étude dans un certain nombre d'autres Etats.

« Le *Normal Department* dans l'Université est devenu un fait accompli qui semble avoir aujourd'hui l'appui des gens les plus éclairés. Les arguments qui sont invoqués sont de deux sortes : les uns s'appuient sur l'économie résultant de

l'addition de cette chaire à un ensemble déjà constitué ; les autres sur l'importance en pareille matière des libres recherches et des connaissances générales. Il n'y a pas d'antagonisme entre l'école normale proprement dite et la chaire de pédagogie. L'école normale entreprend l'éducation des maîtres-élémentaires, ce que la chaire de l'université ne fait qu'accidentellement, son but étant de préparer pour les fonctions de surintendant et pour l'enseignement dans les écoles supérieures. »

Hygiène Oculaire

La grosseur des lettres de l'impression et de l'écriture est très loin d'être une question indifférente, et tel railleur à monocle ou à lunettes aurait encore des yeux, s'il ne les avait laissés dans les éditions lilliputiennes de ses livres, et les pattes de mouches de ses cahiers. Si les parents avaient entendu prononcer le mot d'*hygiène oculaire*, et si les autorités scolaires qui savent de quoi elle traite, daignaient s'occuper des yeux de leurs élèves, aucune lettre d'une hauteur inférieure à trois millimètres n'aurait été tolérée dans les livres de lecture courante ; et l'on ne ménagerait ni les centimètres, ni même les décimètres, pour les livres d'épellation, les abécédaires, et pour tous les signes qui doivent être regardés à une certaine distance. On bannirait aussi de toutes les écoles, de tous les bureaux et de tous les lieux où l'on tient une plume, ces pointes métalliques dont la finesse rivalise avec les plus fines aiguilles, et qui tracent sur un papier éclatant de blancheur et avec de l'encre pâle, des toiles d'araignée qui en ont fait pousser sous plus d'une paupière, sans parler du voile sinistre qui y fait la nuit. Que d'ophtalmies rebelles, de myopies incurables, et même de cécités, seraient arrêtées sur le seuil des écoles, si les parents et les maîtres savaient ou voulaient ajouter aux conseils ci dessus, quelques autres précautions recommandées par l'hygiène oculaire, et notamment l'emploi du papier gris.

EDOUARD RAOUX.

GEOGRAPHIE

LA POPULATION DE LA CHINE.

On évalue généralement la population de la Chine au chiffre de 400 millions d'habitants. Ce calcul est évidemment basé sur de simples probabilités.

En effet, les Européens ne connaissent qu'une très petite partie de l'empire chinois ; car si quelques voyageurs ont pu étudier le littoral chinois et les régions avoisinant les frontières de ce grand pays, en revanche, ils n'ont jamais pu pénétrer dans les villes de l'intérieur, qui sont rigoureusement fermées aux étrangers.

En tout cas, la population, chinoise est loin d'être aujourd'hui aussi considérable qu'elle l'était il y a vingt ans.

Elle ne dépasse pas aujourd'hui 280 millions ; ce qui est néanmoins un joli chiffre.

Il faut remarquer que 50 millions de Chinois ont péri à l'époque de la rébellion des Taipings, et que 20 autres millions disparurent à la suite des famines qui ravagèrent le nord de l'empire il y a deux ans, et de l'insurrection mahométane.

L'émigration, qui se compose d'hommes adultes et forts, n'a pas peu contribué aussi à dépeupler le pays, et cette émigration continue et progresse chaque année.

D'un autre côté, un fonctionnaire européen, attaché aux douanes impériales et qui a étudié la même question, croit que l'empire chinois ne contient pas plus de 250 millions.

A l'appui de son assertion, il fait remarquer que, lors du dernier recensement du Tché-Kiang, la population de cette province s'est trouvée diminuée de 60 par 100. Ce chiffre est évidemment considérable.

S'il est vrai qu'une grande partie des dix-huit provinces qui composent l'empire est très peuplée, et qu'il se trouve une immense agglomération de Chinois au bord des grands fleuves et des lacs et dans certaines villes, comme Canton, Pékin et Shang-Haï, il n'est pas moins certain aussi que d'immenses solitudes règnent au nord et à l'ouest de l'empire, loin des cours d'eau, et dans les régions montagneuses.

LEÇON DE CHOSES

Chauffages, ses appareils ; les combustibles-

Même dans les climats tempérés, tels que le nôtre, il y a plusieurs mois dans l'année où la chaleur du soleil est insuffisante. On est obligé d'y suppléer à l'aide du *chauffage* ; le feu est un des éléments qui nous sont le plus indispensables. Les peuples primitifs, comme le font encore les sauvages de nos jours, se chauffaient en allumant en plein air des feux qu'ils utilisaient pour faire cuire leurs aliments. Plus tard, ils transportèrent leurs foyers dans l'intérieur de leurs demeures ; la fumée n'avait d'autre issue que la porte ; ainsi agissent encore les malheureuses peuplades du Nord : Les Lapons, les Esquimaux, les Samoyèdes, etc. Dans le Midi, en Espagne, où les hivers sont doux, on se sert encore des *brasiers*, vastes réchauds qu'on place au milieu des appartements.

Mais ces procédés sont malsains ; pour éviter la fumée et les gaz de la combustion, on chercha des appareils spéciaux, et l'on se servit d'abord des *cheminées*. Inconnues des Romains, on ne les vit apparaître qu'au XIV^e siècle. Tous, vous connaissez les cheminées ; elles se composent d'un foyer et d'un long conduit vertical par lequel les produits gazeux s'échappent dans l'atmosphère, et qui produit un courant d'air suffisant pour maintenir la combustion dans le foyer. Maintes fois, vous vous êtes assis en assez grand nombre autour d'une belle cheminée. Mais ce mode de chauffage très agréable est très coûteux ; l'air chaud, la plus grande partie de la chaleur, s'en va aussi par le tuyau se dissiper dans l'air. Aussi les remplace-t-on souvent par les *poêles*. Ceux-ci sont bien plus économiques ; le foyer placé dans l'appartement peut être fermé, il conserve toute la chaleur, surtout si l'on adapte de longs tuyaux en tôle, à plusieurs coudes, qui chauffent l'air de la pièce.

Quand ils sont mal construits, les poêles dégagent des gaz qui font mal à la tête ; de plus, ils dessèchent l'air de l'appartement ; on y remédie en plaçant sur le poêle un vase d'eau qui s'évapore dans l'air.

Dans les grands établissements, on se sert de *calorifères*, vastes poêles de forme particulière, qu'on place souvent dans les

caves. Leurs tuyaux se remplissent d'air chaud qu'ils apportent dans les diverses pièces par des bouches de chaleur.

Les poêles en fonte chauffent plus rapidement, ceux en faïence conservent la chaleur plus longtemps.

Passons maintenant aux combustibles. Les plus employés sont : le bois, le charbon et la houille.

Le bois, bien sec, s'allume facilement et donne une flamme vive et agréable ; mais son prix est élevé. Les bois légers : pin, sapin, peuplier, etc., brûlent rapidement et donnent une température élevée.

On s'en sert pour chauffer les fours ; mais les appartements, il est plus avantageux d'employer les bois durs : chêne, orme, frêne, etc., qui brûlent plus lentement et conservent longtemps une douce chaleur.

Le charbon de bois brûle très facilement, en ne produisant (quand il n'a pas de fumérons) ni flamme, ni odeur, ni fumée ; on s'en sert pour la cuisine.

La houille, ou charbon de terre, se retire de l'intérieur du sol où elle a été produite par les anciens végétaux ensevelis.

On en trouve beaucoup aux Etats-Unis, puis aussi en Angleterre ; moins en Belgique et en Prusse ; moins encore en France. Son prix n'est pas élevé, elle donne beaucoup de chaleur, mais aussi une odeur désagréable ; on la brûle dans des poêles et des foyers fermés. Cette odeur vient du gaz qu'elle renferme ; mais par la distillation, on en sépare ce gaz qui sert à notre éclairage, et il reste du coke qui brûle aussi sans flamme, sans odeur et sans fumée.

Mais il s'agit d'abord d'allumer le feu. Les anciens n'avaient pas d'autres procédés que de frotter vivement et longtemps deux morceaux de bois sec l'un contre l'autre. Plus tard, nos grands-pères se servirent du briquet en fer ou mieux en acier qu'ils frappèrent sur un morceau de silex ou pierre à feu. Enfin, depuis près de quarante ans, on se sert des allumettes.

Vous les connaissez tous : ce sont de très petits tubes de bois blanc bien secs qu'on a trempés dans un bain de soufre d'abord, puis dans une pâte faite avec du phosphore, de la colle-forte, du sable et de l'eau colorée en rouge par du vermillon, ou en bleu avec du bleu de Prusse ; puis on les fait bien sécher.

Par le frottement, le phosphore, s'en-

flamme, puis le soufre, et ils communiquent le feu à l'allumette.

Il ne faut jamais jouer avec les allumettes qui, entre les mains d'ignorants ou d'imprudents, ont souvent causé des incendies et des accidents mortels.

(Journal de l'Enseignement primaire.)

Vers à apprendre par cœur.

UN JEUNE ENFANT JOUANT.

Un jeune enfant jouant comme on joue à cet âge,
Sur le gazon fleuri souriant tout joyeux.

Quand soudain un rapide et transparent nuage

Se semble passer devant ses yeux.

« Mère, je voudrais bien, moi, faire quelque chose

« Pour ce bon Dieu d'en haut dont tu m'as tant

[parlé ! »

Et, se levant, l'enfant montrait de son doigt rose

Le ciel profond, pur, étoilé.

« Tu m'as dit que c'est lui, le jour, nous envoie

« Le soleil si brillant, et la lune, la nuit ;

« Moi, je voudrais aussi lui causer de la joie,

Mais je suis encore si petit !

« Que pourrais-je donner ? il sait bien que je l'aime ?

« Il m'entend, n'est-ce pas, quand je lui dis tout bas :

« Tu m'as appris qu'il sait encore mieux que moi :

[même

« Ce que je pense et ne dis pas. »

La mère l'écoutait. « Ce grand Dieu, lui dit-elle,

« Veut d'abord ton amour ; mais il est sous les cieux

« Des enfants qui n'ont rien ; Dieu fit ta part belle »

« Pour la partager avec eux. »

Elle se tut, mais elle avait été comprise ;

Un petit mendiant, au détour du chemin

Apparut tout à coup, la démarche incertaine,

Et sans parler tendit la main.

Mais déjà, devant le signe de sa mère,

L'heureux enfant courait auprès de l'orphelin,

Et bientôt, lui donnant sa bourse tout entière,

Lui dit : « Tu reviendras demain. »

(Extrait des Petites Lectures.)

QUESTION DE GRAMMAIRE.

Peut-on dire PAYER A L'AVANCE ?

Avance forme avec les prépositions à, de, par, plusieurs locutions adverbiales.

Combiné avec de ou par, ce mot forme une locution adverbiale marquant anticipation de temps, surtout en matière de paiement : Combien un avocat payé PAR AVANCE trouve-t-il plus juste la cause qu'il plaide ! (PASCAL.) S'il a besoin d'argent, vous pouvez lui donner un quartier D'AVANCE. (VOLTAIRE.) On dirait, aux murmures impatients des mortels, que Dieu est obligé de payer leurs vertus D'AVANCE. (J.-J. ROUSSEAU.)

On se sert également de cette locution quand on veut marquer une anticipation de temps qui doit avoir lieu postérieurement, mais à une époque indéterminée : *On croit tenir tous les biens, et on les goûte* PAR AVANCE. (BOSSUET.) *Ce n'était pas le moyen d'obtenir l'enregistrement qu'ils demandaient, que de montrer* PAR AVANCE à quoi ils veulent s'en servir. (PASCAL.) *Je vous répons assez souvent* PAR AVANCE. (MME DE SÉVIGNÉ.) *Pouvons-nous ne pas les plaindre* PAR AVANCE de se priver eux-mêmes de la lecture ? (LA BRUYÈRE.) *Nous nous plaignons quelquefois de nos maux, pour nous justifier* PAR AVANCE de notre légèreté. (LA ROCHEFOUCAULD.) *Quel bonheur de prévenir* PAR AVANCE tant de passions violentes qui déchirent le cœur ? (MASSILLON.) *Bénissez* PAR AVANCE la sagesse miséricordieuse de celui qui saura tirer de vos passions un nouvel avantage pour sa gloire. (MASSILLON.) *L'imagination nous fait jouir* D'AVANCE de ce que nous espérons. (ALIBERT.) *En thèse générale, une mère fait toujours bien d'apprendre* D'AVANCE à ses enfants ce qu'ils ne peuvent manquer de savoir par d'autres. (MME DE RÉMUSAT.) *Dans toute épopée, la catastrophe est prévue* D'AVANCE. (CHATEAUBRIAND.) *Il faut s'attendre* D'AVANCE à la légèreté, à la perfidie des hommes. (DE MELLIAN.) *Dans les jours d'ordre et de règle, la scène pour chacun est étroite, la vie écrite pour ainsi dire* D'AVANCE. (LAMARTINE.)

Mes larmes par avance avaient su le toucher.

(RACINE.)

Mes entrailles pour toi se troublent par avance.

(RACINE.)

L'ingrat, de mon départ consolé par avance,

Daigna-t-il compter les jours de mon absence ?

(RACINE.)

..... Expliquez-vous, et croyez par avance,

Que votre heur est certain, s'il est en ma puis-

[sance.

(MOLIÈRE.)

À l'avance, beaucoup plus rarement employé, et omis par l'Académie, ne se dit jamais du paiement : *Quand l'hirondelle allait partir pour l'Afrique ou l'Asie, ses petits secouaient à l'AVANCE leurs ailes sur les toits.* (E. QUINET.) *Dieu a déterminé à l'AVANCE la marche de l'humanité, comme il a déterminé celle des planètes.* (JOUFFROY.)

SGLUTION. — Ces exemples tendent à prouver que, lorsqu'il est question de paiement, on ne peut dire que d'avance ou par avance.

J. B. PRODHOMME.

DES SYNONYMES.

MÉFIANCE, DÉFIANCE.

Le premier de ces mots désigne une idée positivement mauvaise, et le second une idée négative ; l'un, une *fiance* (PASCAL) mauvaise, défavorable, qui fait considérer sous un mauvais jour, comme capable de mal, et l'autre, un manque de *fiance*. On croit en mauvaise part à la personne ou à la chose pour qui on éprouve de la *méfiance*, ou en a une mauvaise idée ; on ne croit que peu ou point à celle dont on se *défie*. *Se méfier* exprime une affection positive, mais désavantageuse, défavorable ; *se défier* contient une simple négation.

La *méfiance* est essentiellement soupçonneuse et inquiète ; elle fait tout prendre en mauvaise part ; elle touche à la misanthropie. Un contemporain de J.-J. Rousseau lui reproche d'être inquiet et *méfiant* comme un lâche criminel. « Persuader le roi de l'empoisonnement du dauphin, c'était lui faire mener la vie la plus douloureuse, la plus *méfiant*, la plus remplie des plus fâcheux soupçons, plus noirs et les plus inutiles. » (SAINT-SIMON). Louis XI, Tibère et Denys de Syracuse ont été des princes *méfiant*s (CONDILLAC). Mais la *défiance* n'est que réservée ; elle fait qu'on se tient sur ses gardes ; elle carectérise la prudence. « On doute quelquefois par prudence et par *défiance*, par sagesse et par pénétration d'esprit. » (MALERANCHE.) « La réserve annonce de la *défiance*. » (VOLTAIRE.) « Est requise au souverain la *défiance* et se tenir couvert. » (CHARRON.)

On se *méfie* quand on soupçonne et qu'on craint quelque chose de mauvais ; la *défiance* ne fait souvent qu'inspirer des doutes sur la souffrance, la capacité, la convenance des choses ou des personnes relativement à ce qu'on se propose. Comme le *mépris*, la *méfiance* exclut l'estime, elle est absolument improbatrice ; au contraire, on peut encore faire cas de ce dont on se *défie*, comme de ce qu'on *déprise*, seulement on ne fait sur lui aucun fond.

On se *méfie* plutôt du caractère et de la probité, et la *défiance* tombe d'ordinaire sur toute autre qualité, l'esprit, les talents, ou même sur les choses. On écrivit à Alexandre de se *méfier* de son médecin, Philippe, qu'on soupçonnait de vouloir l'empoisonner (CONDILLAC) ; on lui

aurait écrit simplement de se *désier*, si on avait eu l'idée seulement de lui inspirer des doutes sur son savoir et ses talents. Comme le *mépris*, la *méfiance* est un sentiment positif qui fait prendre en aversion et fuir l'objet ; mais quand on se *désie* ou qu'on *déprise*, on n'en veut pas, on ne hait pas pour cela, et la preuve en est qu'on se *désie* de soi-même. Se *méfier* de soi-même formerait un contre-sens.

Dans vos distractions, *désiez-vous* de vous. (RÉGNIER.)

Prudes, vous vous devez *désier* de vos forces. (LA FONTAINE.)

En un mot, la *méfiance* dit plus que la *défiance* : c'est un sentiment positif qui fait envisager l'objet sous de sombres couleurs ; elle est subjective ; elle tient au cœur ; elle donne l'idée d'un retour sur soi-même, d'un éloignement. Le mot *défiance* est moins l'expression d'un sentiment que d'un fait, et il se rapporte davantage aux précautions qu'on prend. "Psyché, ayant entendu ce soupir, y répondit, bien qu'avec quelque sorte de *défiance*." (LA FONTAINE.)

Ensuite, la *méfiance* est moins déterminée que la *défiance*, et quant à sa cause et quant à son objet. L'une est dans le caractère, c'est un instinct comme l'antipathie ; l'autre vient de la réflexion et de l'expérience comme l'aversion. On naît *méfiant* ; Tibère était naturellement *méfiant*. (CONDILLAC.) Pour être *défiant*, il suffit de penser, d'observer et d'avoir vécu.

"L'âge et l'expérience rendaient Cicéron plus *défiant*." (LAHARPE.) "L'âge m'a rendu un peu *défiant*." (VOLTAIRE) On est (*CORNEILLE*), ou entre ou on prend (*PASCAL*) en *défiance*, et non en *méfiance*. On dit bien une sage *défiance* : "J'avais une juste *défiance* de moi-même." (*LA BRUYÈRE*.) Mais on dit d'aveugles *méfiances* (*J.-J. ROUSSEAU*), celles-ci n'étant jamais raisonnées et ne s'appuyant que sur de vagues présomptions. On se *méfie* d'une personne sous tous les rapports, et quand on craint de sa part quelque chose de mauvais, sans savoir précisément ni quoi ni pourquoi.

Que de tout inconnu le sage se *méfie*. (LA FONTAINE.)

On se *désie* d'une personne dont l'expérience a appris d'une manière plus ou moins directe qu'elle peut tromper ou manquer relativement à un but particulier. "Je me *désie* un peu de vous (pour

ce qui concerne la persévérance dans le bien) ; ce n'est pas sans fondement." (FÉNELON.) C'est apparemment pour opposer ce caractère de la *méfiance*, d'être vague et non éclairé, au caractère contraire de la *défiance*, que Fénelon a dit : "Il y a quelque chose en nous qui arrête l'effet de la grâce ; nous n'avons qu'à bien chercher : l'endroit dont nous nous *méfions* le moins est précisément celui dont il faut se *désier* le plus."

B. LAFAYE.

DICTIONNAIRE ÉLÉMENTAIRE.

Distinction de l'adjectif.

(Les adjectifs qualificatifs sont écrits en italique.)

Une table *ronde*.—Un buisson *épais*.—Un encrier *noir*.—Du pain *sec*.—Un cheval *brun*.—Une vache *maigre*.—Un corps *élastique*.—Une maison *blanche*.—Une plume *flexible*.—Un jardin potager. — Une fenêtre *ronde*.—Le blé *mûr*.—Une aiguille *fine*.—Un arbre *vert*.—Une pomme *sûre*.—Une cave *humide*.—Un mouton *gras*.—Un chemin *raboteux*.—Une pâte *molle*.—Un fruit *amer*.—Une campagne *fertile*.—Un champ *vaste*.—Un oiseau *aquatique*.—Du papier *buvard*.—De l'encre *bleue*.—La joie *pure* de l'innocence.—Les *jolies* fleurs du jardin.—La *bonne* conduite de l'écolier.—Une servante *zélée*.—L'homme vertueux est toujours *heureux*.—Un appartement *chaud*.—L'eau *limpide* du ruisseau.—Une redingote *neuve*.—Un enfant *obéissant* et *studieux*.—Une leçon *courte* et *facile*.—Le chien *hargneux*.—Une surprise *agréable*.—Le professeur *sévère*.—Un caractère *obligeant*.—Un ami *dangerieux*.—Un fossé *profond*.—Le soldat *vigilant* et *brave*.—Un froid *rigoureux*.—Un passage *sombre* et *étroit*.—Un homme *avare* et *vindictif*.—Un mets *succulent*.—L'âne est un animal *têtu*.—Les *belles* étoffes sont toujours *chères*.—Le cheval est *rapide* à la course.—Le ciel est *clair*.—Dieu est *éternel*.—Le mensonge est un vice *odieux*.—Le chat est *léger* et *adroit*.—La mer est un élément *infidèle*.—La recherche fut *infertueuse*.—Un automne *doux* et *précoce*.—L'esprit est *généreux*, et le cœur est *fragile*.—Une personne *humble*, *honnête* et *charmante*.—Un homme d'un caractère *impétueux*.—Les choses *humaines* sont *inconstantes*.

J. O. C.

DICTÉE SYNTAXIQUE.

Du pluriel des noms composés.

La pintade au plumage maillé, les paons, les canards, les *marlins-pêcheurs*, et une foule d'autres oiseaux riverains, embellissent, par l'émail de leurs couleurs, les bords des fleuves de l'Asie et de l'Afrique.

(BERNARDIN DE ST-PIERRE.)

Nous avons vu des *porcs-épics* vivants, et jamais nous ne les avons vus, quoique violemment excités, darder leurs piquants.

(BUFFON.)

On emploie les gamins de 12 à 16 ans comme *aides-pompniers*, estafettes, aides dans les ambulances.

(O. CRÉMAZIE.)

Il y a dans le sacré collège six *cardinaux-évêques*.

(POITEVIN.)

Nous tuâmes des *loups-cerviers* et des rats musqués.

(CHATEAUBRIAND.)

Les *libres-penseurs* eux-mêmes, qui viennent là (à la grotte de Lourdes) pour rire, s'en retournent sérieux.

(A. B. ROUTHIER.)

Les *pies-grièches* vivent en famille dans les cantons qu'elles se sont choisis, elles nichent, les unes à la cime des arbres les plus élevés, d'autres sur ceux de taille moyenne, et plusieurs sur les gros buissons.

(DUPINEY DE VOREPIERRE.)

On a appelé les mauvais loups *loups-garous*, c'est-à-dire loups dont il faut se garer.

(BUFFON.)

Les *plates-formes* sont communes en Italie.

(ACADÉMIE.)

Nous nous rendîmes assidus aux audiences qui étaient tous les mardis et tous les samedis matin aux *bas-sièges*.

(ST-SIMON.)

Là sont des statues et des *bas-reliefs*, et plus loin des corbeilles de chapiteaux de toutes les formes, que le ciseau a exécutées du XIe siècle au XVIe.

(A. B. ROUTHIER.)

Les civettes cherchent, comme les renards, à entrer dans les *basses-cours* pour emporter les volailles.

(BUFFON.)

De longs *bateaux-transportés* remontent lentement le Rhône.

(A. B. ROUTHIER.)

Les *basses-voiles* sont celles qui sont gréées sur les *bas-mâts*.

(LITRÉ.)

Les *bas-fonds* sont fertiles, n'ont pas humides et souvent inondés.

(ACADÉMIE.)

Mais de ces femmes savantes que Molière a ridiculisées il y en a encore; l'espèce en est seulement changée. Elles sont aujourd'hui des *femmes-hommes*, et elles portent le nom masculin de *bas-bleus*.

(A. B. ROUTHIER.)

Ce lui serait trop d'affaire de chercher des *faux-fuyants* à tous les mauvais pas où il s'engage.

(BOSSUET.)

Voilà d'excellents *rouges-gorges*.

(ACADÉMIE.)

Les *pieds-forts* gravés par Varin, sous Louis XIII et sous Louis XIV, sont fort recherchés.

(ACADÉMIE.)

L'église de Lourdes, construite dans le style ogival primitif, est flanquée de *bas-côtés* et de contreforts et surmontée d'une flèche très élégante.

(A. B. ROUTHIER.)

Celui qui avait affaire à tant d'*amours-propres* devait mettre le sien en sûreté contre les rebuts de la fortune.

(LACRETELLE.)

Il consacre aux *beaux-arts* ses yeux et ses oreilles.

(L. RACINE.)

L'appareil des *procès-verbaux* ne manquait pas à ces guérisons miraculeuses.

(LACRETELLE.)

Les loriots mangent la chair des cerises, et les *gros-becs* cassent les noyaux et en mangent l'amande.

(BUFFON.)

Il se publie dans notre bonne ville un grand nombre de *papiers-nouvelles*.

Devant la façade, sourient au soleil des *plates-bandes* fleuries et une jolie pièce d'eau.

(A. B. ROUTHIER.)

Ces faits, avec bien d'autres, ont frappé les observateurs intelligents qui nous sont venus de France de temps à autre, et surtout les *consults-généraux* que la France nous envoie depuis quelques années.

(A. B. ROUTHIER.)

Et les *chauves-souris*, que ton sabbat réclame, volaient, et par moments épouvantaient la flamme De leur grande aile aux ongles noirs!

(V. HUGO.)

Elle n'a pas toujours été si relevée que la voilà, et ses deux *grands-pères* vendaient auprès de la porte Saint-Innocent.

(MOLIERE.)

On prétend que les *chats-huants* voient plus clair la nuit que le jour.

(ACADÉMIE.)

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

MOYEN D'EMPECHER LES FAULX, LES FAUCILLES ET AUTRES INSTRUMENTS DE ROULLER.

Pour empêcher les faux (1), les faucilles et autres instruments aratoires de rouiller, quand le temps de s'en servir est passé, on doit les nettoyer, puis ensuite les exposer au feu jusqu'à ce qu'ils soient a-sez chauds pour fondre la cire avec laquelle on les a préalablement frottés. Il faut alors, sans les couvrir, mettre ces instruments dans un appartement qui, sans être chaud, soit exempt d'humidité. L'usage ordinaire pour les préserver de la rouille est de les entourer de liens de foin ; en hiver, ce moyen est moins sûr, parce que l'humidité s'y fait plus sentir. (*Gazette des Campagnes.*)

(1) On écrit plus souvent *faux*.

II. LA TERRE.

La terre nous paraît être une plaine immense, accidentée de mille variétés d'aspects et de reliefs : collines verdoyantes, vallées fleuries, montagnes plus ou moins élevées, cours d'eau serpentant dans les plaines, lacs aux frais rivages, vastes mers, campagnes variées à l'infini. Cette terre nous paraît fixe, assise pour l'éternité sur des fondations séculaires, couronnée d'un ciel tantôt pur, tantôt nuageux, étendue pour former la base inébranlable de l'univers. Le soleil, la lune, les étoiles semblent tourner au-dessus d'elle. D'après toutes ces apparences, l'homme s'est cru facilement le centre et le but de la création, vaniteuse présomption qu'il a conservée d'autant plus longtemps qu'il n'y avait personne pour le contredire. (FLAMMARION.)

III. LE TONNERRE.

L'éclair est l'élément essentiel de la foudre ; c'est lui qui porte la destruction et la mort. Le tonnerre est un phénomène tout à fait accessoire dû à la vibration de l'air, et qui, suivant les circonstances, se présente avec des caractères très différents. Ainsi, lorsque la foudre tombe à une petite distance de l'endroit où l'on se trouve, on n'entend qu'un seul coup, qui est sec, très violent, de très courte durée, et à peu près semblable au bruit que ferait une haute pile d'assiettes en se brisant sur le pavé. Au contraire,

quand le météore est éloigné, le tonnerre est plein, grave, véritablement majestueux, et se compose d'une suite d'éclats et de roulements, qui se succèdent et se prolongent plus ou moins longtemps, quelquefois pendant plus de quarante secondes, avec des accroissements et des diminutions d'intensité. Ces éclats et ces roulements sont plus formidables, surtout plus durables, dans les pays montagneux ou fortement accidentés. (Extrait de l'*Education*).

IV. LES LOIS MILITAIRES CHEZ LES ROMAINS.

Une des plus belles parties (2) de la milice romaine était qu'on n'y louait point la fausse valeur. Les maxims du faux honneur, qui ont fait tant de mal dans le monde parmi nous, n'étaient pas seulement connues dans une nation si avide de gloire. On remarque de Scipion et de César, les deux premiers hommes de guerre et les plus vaillants qui aient été parmi les Romains, qu'ils ne se sont jamais exposés qu'avec précaution, et lorsqu'un grand besoin le demandait. Les Romains ne voulaient point de batailles hasardées mal à propos ni de victoires qui coûtassent trop de sang ; de sorte qu'il n'y avait rien de plus hardi, ni tout ensemble de plus menagé que les armées romaines.

On peut croire que, dans un peuple si sagement dirigé, les récompenses et les châtimens étaient ordonnés avec grande considération. Outre que le service et le zèle du bien de l'Etat étaient le moyen le plus sûr pour s'avancer dans les charges, les actions militaires avaient mille récompenses qui ne coûtaient rien au public, et qui étaient infiniment précieuses aux particuliers, parce qu'on y avait attaché la gloire, si chère à un peuple belliqueux. Une couronne d'or très mince, et le plus souvent une couronne de feuilles de chêne ou de laurier, devenaient inestimables parmi les soldats, qui ne connaissaient point de plus belles marques que celles de la vertu, ou de plus noble distinction que celle qui venait des actions glorieuses. (BOSSUET.)

(2) Un des plus beaux côtés.....

V. ELOGE DE L'AGRICULTURE.

Les siècles anciens, comme les temps modernes, ont fourni leur contingent de grands hommes, qui ont donné l'exemple

d'un travail agricole intelligent et soutenu, tant pour leur avantage personnel et matériel, que pour savourer les joies pures d'une vie calme et champêtre. Recueillons en passant quelques faits de l'histoire profane et de l'histoire religieuse qui feront cette preuve pour tous les âges du monde. Quelle sublimité dans la prière d'Abraham offerte en plein champ, au milieu de ses nombreux troupeaux ! Quelles magnifiques actions de grâces Isaac rend à Dieu pour les moissons abondantes recueillies sur le sol fertile qu'il habite ! Job, Elisée, David, Osias, entre autres personnages bibliques que l'on peut citer avec avantage, ont illustré l'agriculture de leurs connaissances et de leurs travaux personnels. Qu'étaient Noé, Loth, Moïse, Gédéon, Saül, sinon des agriculteurs et des bergers ? Les livres saints sont remplis de paroles élogieuses tant à l'adresse des hommes versés dans l'art agricole qu'à l'adresse de cet art lui-même. Les paroles suivantes sont consignées dans le chapitre septième de l'Écclésiastique : " Ne fuyez pas les ouvrages laborieux, ni le travail de la campagne qui a été créé par le Très-Haut."

Sous d'autres cieux et en d'autres terres, Confucius reçoit les honneurs de l'apothéose, parce qu'il rend de grands services à l'agriculture de son pays. Pour la même raison, Osiris, Bacchus, Cérès, Triptolème, Saturne, Janus, Numa sont mis au rang des dieux en Egypte, en Grèce et en Italie ; comme témoignage vivant de reconnaissance, on leur élève des autels.

Le vieux roi Laerte était à creuser la terre et à faire ses plantations, quand Ulysse alla se jeter à ses pieds pour s'en faire reconnaître. Un autre roi grec du nom d'Augias enseigna à ses peuples la manière d'appliquer utilement les engrais à la terre ; il en nourrissait lui-même son domaine privé.

VI. ELOGE DE L'AGRICULTURE (Suite).

Un roi de Perse, Cyrus, distribuait de sa propre main des récompenses aux cultivateurs industriels de son royaume. Il avait coutume de leur dire : " Mes amis, j'ai le même titre que vous aux honneurs et à la reconnaissance du public. Je vous donne ce que je crois mériter moi-même, ayant fait, avec diligence et succès, les mêmes expériences, les mêmes travaux que vous."

Combien l'agriculture n'était-elle pas en vénération chez les Romains ! Leurs premières enseignes portaient l'emblème de cet art respectable. Dans les premiers siècles de Rome, les plus grands hommes se livraient à l'agriculture. Cincinnatus, Attilius, Curius Dentatus étaient occupés à labourer leurs champs lorsqu'on vint leur offrir le commandement des armées ainsi que le consulat. Les Fabius, les Pison, les Lentulus se faisaient gloire de porter le nom des plantes légumineuses dont leurs ancêtres avaient introduit la culture.

Caton le Censeur, à dix-sept ans, se distingua contre Annibal ; plus tard il s'éleva à tous les honneurs de la république ; pourtant vers la fin de sa longue vie, on le trouve occupé à l'agriculture. Il écrivit même sur ce sujet un ouvrage recommandable qui lui valut le titre de meilleur cultivateur de son siècle. Régulus demande au sénat romain la permission d'aller sur sa terre faire les travaux que les occupations politiques auxquels il a été appelé, l'ont forcé de suspendre.

Terentius Varron, mort à 83 ans, fut un grand guerrier sur terre et sur mer ; il eut les honneurs du consulat. C'était un grammairien, un philosophe, un historien, un astronome. Il écrivit environ cinq cents volumes sur différents sujets. Un de ses bons ouvrages, le seul qui ait été conservé, est un traité sur l'agriculture. Retiré enfin dans son domaine d'Italie, sa science et son expérience furent mises à contribution au profit d'une ferme modèle qu'il exploitait avec soin. (REV. THS PROVOST.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Il vient des *cals* aux mains à force de travailler et aux pieds à force de marcher. (ACADÉMIE.)

Cette poutre baisse plus d'un côté que de l'autre, il faut y mettre une *cale*. (ACADÉMIE.)

Les prisonniers furent mis à fond de *cale*.

Voici un navire qui *cale* beaucoup.

La *calée* des marais se trouve jusque dans les marais glacés de la Laponie. (DUPNEY DE VOUPPIERRE.)

Ce bois de *calambour* est exquis !

(V. HUGO.)

Les chansons, les quolibets, les *calembourgs* se renouvellent chaque matin contre le parlement et ses défenseurs.

(GUIZOT.)

Le Delta est la partie la plus fertile de l'Égypte, parce que c'est la plus coupée de *canaur*.

(THIERS.)

Deux de nos *canots* avaient été emportés par les lames.

(LITTRÉ)

Nous aperçûmes de loin une île de sucre avec des rochers de sucre *candi* et de caramel.

(FÉNELON.)

On appelle *candi* un grand bateau de rivière en usage sur la Seine.

Voici une personne qui marche comme une *cane*.

Longtemps, même dans les temps modernes, la *cane* a été tout à la fois la marque de la vieilllesse et le signe du commandement.

(BESCHERELLE.)

Partout la côte se trouve heureusement diversifiée par des *caps* et des golfes autour desquels s'élèvent quantité de bourgs et de villes.

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

J'étais las de voir son grotesque uniforme, Ses bottines, sa *cape* et sa ceinture énorme.

(COLL. D'HARLEVILLE.)

Un roi doit faire son *capital* de mériter l'affection de ses sujets.

(BEAUZÉE.)

Dieu affligea la *capitale* de ce royaume d'une maladie contagieuse.

(BOSSUET.)

Il a été pris par un *capre* (vaisseau corsaire) de Dunkerque.

(LITTRÉ.)

Je ne vivais ordinairement en Sicile que de *capres*.

(FÉNELON.)

Je vous dirai, seigneur (*car* ce n'est plus à moi à nommer autrement et mon juge et moi roi)...

(CORNEILLE.)

On dit d'un homme qu'il a une bonne *carre* lorsqu'il a des épaules larges et fortes.

Quel est donc ce brigand qui, là-bas; nez au [vent.

(V. HUGO.)

Se *carre*, l'œil au guet et la hanche en avant !

[trou.

Le peu qu'il en restait, n'osant quitter son [bouill...

(LA FONTAINE.)

Ne trouvait à manger que le *quarl* de son

Le *cardon* est un des légumes les plus nourrissants et les plus alimentaires ; c'est un des mets les plus agréables lorsqu'il est bien préparé.

(TOL'ARD.)

Nous ne *cardons* le crin que difficilement.

Le *plastron* du *caret* est composé de douze plaques très larges, imbriquées, blanchâtres et cartilagineuses.

(PELOUZE.)

Un baudet chargé de reliques

S'imagina qu'on l'adorait :

Dans ce penser il se *carrait*,

Recevant comme siens l'encens et les cantiques.

(LA FONTAINE)

J. O. C.

Phrases à corriger.

1. Que d'événements ce majestueux temple (Notre-Dame de Paris) a vu s'accomplir ! Que d'hommes illustres il a vu s'agenouiller sur ses dalles de marbre !

2. La civilisation chrétienne n'a pas encore atteint son dernier développement ; sur les ruines de celle que nous ont légué les Grecs, les Romains et les Barbares, il doit s'en élever une autre beaucoup plus parfaite.

3. On peut juger de l'émotion qui s'est emparé de l'auditoire à ce tragique récit : des larmes coulaient de bien des yeux.

4. Il est une incroyable merveille, non imposée à notre fois, mais dont il est impossible de douter quand on en a lu et pesé les preuves : c'est la translation en Italie de la maison de Nazareth.

5. Tantôt ce sont de gracieuses baies au fond desquelles de jolis villages se mirent dans l'eau.

6. D'ailleurs, pour qui n'aime pas les bazars, il y a autre chose, et les beautés de la nature vous reposent agréablement de la contemplation toujours fatigante des œuvres de l'homme.

7. Elle (la maison de Lorette en Italie) est enclose dans une superbe église, édifiée par les soins de Clément VII, et enrichie à l'envie par les pontifes, les rois et les puissants de la terre.

8. Notre Seigneur annonce dans l'Evangile que les méchants iront rejoindre le diable et ses complices dans les feux qui leur avait été préparés.

9. Les tribus germaines que Rome s'était vainement efforcé de soumettre durant trois siècles et qui avaient des griefs sans nombre contre la cité impériale, ont servi la cause de la civilisation par la conquête de l'Occident.

10. C'est une véritable mine d'antiqui

tés égyptiennes que l'on a découvert derrière l'église de la Minerve.....

11. Les journaux, se faisant l'écho de l'opinion publique, étaient rempli du bruit de ces luttes.

12. Victorieux, qui pourrait empêcher le Nord de lancer ses légions contre nous pour se vanger de l'Angleterre dont les sympathies lui sont adverses..... ?

13. Avant de franchir le seuil du Palais, les jardins et le parc vous invitent à y faire une petite course, et ce n'est pas du temps perdu.

14. Les formes de gouvernement doivent être adaptées au tempéramment, aux mœurs, au caractère, aux défauts et aux qualités de chaque nation.

15. Mais de ce que le régime parlementaire a été favorable au développement et à la prospérité de la Grande-Bretagne, il n'en faut pas conclure qu'elle lui doive tout son bien être.

16. Que de bons conseils municipaux n'avons-nous pas vu solliciter les compagnies de chemins de fer de leur donner les avantages de communications rapides avec les grands centres..... ?

17. La confiance publique serait augmentée, les capitaux étrangers afflueraient, les dépenses législatives seraient restreintes, et ces colonies arriveraient à la position que Dieu et la nature leur avaient assignées au milieu des nations.

18. Cette seule phrase me réveille, et je me penche en avant pour voir celui qui l'a prononcé.

Corrections.

1. a *vus* s'accomplir ! a *vus* s'agenouiller.....

2. sur les ruines que nous ont *léguee* les Grecs, les Romains et les *barbares*.....

3. qui s'est *emparée*.....

4. à notre *foi*.....

5. au *fond*.....

6. toujours *fatigante*.....

7. qui fut édifée par les soins de Clément VII, et enrichie à l'*envi*.....

8. qui leur *avaient* été préparés.

9. que Rome s'était vainement *efforcée*.....

10. que l'on a *découverte*.....

11. étaient *remplis*.....

12. Le Nord étant victorieux, qui pourrait l'empêcher..... pour se *venger*.....

13. Avant que vous franchissiez le seuil du palais.....

14. au *tempérament*.....

15. il ne faut pas conclure..... son *bien-être*.

16., n'avons-nous pas *vus* solliciter.....

17. *afflueraient*..... avaient *assistée*.....

18. qui l'a *prononcée*.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE.

I. B se propose de faire l'acquisition d'une maison évaluée 32000 fr. Il possède à la Caisse d'épargne 15875 fr., à la banque G. 3180 fr. Il vend en outre une vigne pour 5795 fr., un champ pour 874 fr., un pré pour 2164 fr., et du bois pour 386 fr. Combien doit-il emprunter pour payer cette maison comptant ? (*L'Éducateur.*)

Réponse : fr. 3726.

Solution :

Fr. 15875 + fr. 3180 + fr. 5795 + fr. 874 + fr. 2164 + fr. 386 = fr. 28274, somme que possède B.

Fr. 32000 — fr. 28274 = fr. 3726, somme qu'il doit emprunter.

II. Un homme avait une certaine somme dans sa bourse lorsqu'il rencontra 66 pauvres, c'est-à-dire 6 hommes, 12 femmes et 48 enfants : il donna 1 franc à chaque enfant, 3 fois autant à chaque femme, 5 fois autant à chaque homme, puis sa bourse se trouva vide. Combien y avait-il dans sa bourse ? (*BELLEROSE.*)

Réponse : 114 fr.

Solution :

48 fr. = la somme que reçurent les enfants ;

$12 \times 3 = 36$ fr., somme que reçurent les femmes ;

$6 \times 5 = 30$ fr., somme que reçurent les hommes ;

Fr. 48 + fr. 36 + fr. 30 = 114 fr., contenu de la bourse.

III. En arrivant à son bureau le matin du 1^{er} mars, le caissier d'une gare constate qu'il y a fr. 117.50 en caisse. Il a délivré ce jour-là 32 billets à fr. 3.75 ; 25 billets à fr. 2.80 ; 124 billets à fr. 1.35 et

210 billets à fr. 0.90. Combien doit il avoir en caisse le soir ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 663.90.

Solution :

$32 \times \text{fr. } 3.75 = \text{fr. } 120$, rapport des 32 billets.

$25 \times \text{fr. } 2.80 = \text{fr. } 70$, rapport des 25 billets.

$124 \times \text{fr. } 1.35 = \text{fr. } 167.40$, rapport des 124 billets.

$210 \times \text{fr. } 0.90 = \text{fr. } 189$, rapport des 210 billets.

$\text{Fr. } 117.50 + \text{fr. } 120 + \text{fr. } 70 + \text{fr. } 167.40 + \text{fr. } 189 = \text{fr. } 663.90$, somme en caisse.

IV. B achète dans un magasin 3^m75 de drap à fr. 12.80 le mètre, 25^m de toile à fr. 0.95 le mètre, et 3 kilo. 750 de laine à fr. 28.60 le kilogramme. Il donne un acompte de fr. 79.50 ; que doit-il encore ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 99.50.

Solution :

$\text{Fr. } 12.80 \times 3.75 = \text{fr. } 48$, valeur totale du drap.

$\text{Fr. } 0.95 \times 25 = \text{fr. } 23.75$, valeur totale de la toile.

$\text{Fr. } 28.60 \times 3.75 = \text{fr. } 107.25$, valeur totale de la laine.

$\text{Fr. } 48.00 + \text{fr. } 23.75 + \text{fr. } 107.25 = \text{fr. } 179.00$, valeur totale des marchandises.

$\text{Fr. } 179.00 - \text{fr. } 79.50 = \text{fr. } 99.50$, ce que B doit encore.

V. C gagne 36 fr. par semaine et il dépense fr. 3.45 par jour. Combien lui faudra-t-il de temps pour s'acquitter d'une dette de fr. 616.20 ? (L'Educateur.)

Réponse : 52 semaines, ou une année.

Solution :

$\text{Fr. } 3.45 \times 7 = \text{fr. } 24.15$, somme que dépense C par semaine.

$\text{Fr. } 36.00 - \text{fr. } 24.15 = \text{fr. } 11.85$, ce qu'il épargne par semaine.

$\text{Fr. } 616.20$

$\text{Fr. } 11.85 = 52$ semaines, temps demandé.

VI. Un marchand a acheté 5 douzaines de mouchoirs à raison de \$3.00 la douzaine, et les a revendus 45 centins pièce ; qu'a-t-il gagné par douzaine et sur le tout ?

Réponse : \$2.40 par douzaine, \$12 sur le tout.

Solution :

$\$0.45 \times 12 = \5.40 , ce qu'a produit la vente d'une douzaine de mouchoirs.

$\$5.40 - \$3.00 = \$2.40$, profit par douzaine de mouchoirs.

$\$2.40 \times 5 = \12 , profit sur le tout.

VII. Une revendeuse a acheté 2 hl. 50 l. de pommes pour fr. 18.25. Elle a payé en outre fr. 2.75 pour les faire transporter à la ville voisine et fr. 1.50 d'impôt pour sa place sur le marché. Combien doit-elle revendre le double décalitre pour gagner 10 fr ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 2.60.

Solution :

$\text{Fr. } 18.25 + \text{fr. } 2.75 + \text{fr. } 1.50 = \text{fr. } 22.50$, somme à laquelle reviennent les 2 hl. 50 l. de pommes, frais de transport et impôt compris.

$\text{Fr. } 22.50 + \text{fr. } 10 = \text{fr. } 32.50$, somme que devra produire la vente des pommes pour que la revendeuse fasse 10 fr. de profit.

$\text{Fr. } 32.50 \div 12.5$ (2 hectolitres 50 litres = 250 litres = 25 décalitres = 12.5 doubles décalitres) = fr. 2.60, prix demandé.

VIII. Un établissement a fait pendant le mois de février trois envois de montres : le premier de 72 montres à 45 fr. pièce ; le deuxième de 144 montres à 32 fr. pièce, et le troisième de 216 montres à 25 fr. pièce. On demande : 1o pour quelle somme il en a expédié ; 2o sachant que les montres du premier envoi lui revenaient à 39 fr., ce les du second envoi à 27 fr. et celles du troisième envoi à 21 fr., quel a été son bénéfice ? (L'Educateur.)

Réponse : 1o 13248 fr. ; 2o 2016 fr.

Solution :

72 montres à 45 fr. pièce = $72 \times 45 = 3240$ fr.

144 montres à 32 fr. pièce = $144 \times 32 = 4608$ fr.

216 montres à 25 fr. pièce = $216 \times 25 = 5400$ fr.

$3240 \text{ fr.} + 4608 \text{ fr.} + 5400 \text{ fr.} = 13248$ fr., somme demandée.

$45 \text{ fr.} - 39 \text{ fr.} = 6 \text{ fr.}$, bénéfice sur chaque montre du 1er envoi.

$72 \times 6 \text{ fr.} = 432 \text{ fr.}$, bénéfice sur les montres du 1er envoi.

$32 \text{ fr.} - 27 \text{ fr.} = 5 \text{ fr.}$, bénéfice sur chaque montre du 2d envoi.

$144 \times 5 \text{ fr.} = 720 \text{ fr.}$, bénéfice sur les montres du 2d envoi.

25 fr. — 21 fr. = 4 fr., bénéfice sur chaque montre du 3e envoi.

216 × 4 fr. = 864 fr., bénéfice sur les montres du 3e envoi.

432 fr. + 720 fr. + 864 fr. = 2016 fr., bénéfice total.

IX. Combien doit-on recevoir de raisin à 15 centins la livre, pour 250 gallons de pétrole à 20 centins le gallon ?

Réponse : 333 $\frac{1}{3}$ livres.

Solution :

$$\frac{250 \times 20}{15} = 333 \frac{1}{3} \text{ livres,}$$

quantité de raisin demandée.

X. Un négociant achète une tonne de pétrole pesant net 108 kilogrammes, à 27 $\frac{1}{2}$ centimes le kilogramme. Sachant qu'un litre de pétrole pèse 900 grammes, déchet compris, combien gagne-t-il en le revendant 30 centimes le litre ? (L'Éducateur.)

Réponse : fr. 6 30.

Solution :

$$\frac{30 \times 1000}{900} = 33 \frac{1}{3} \text{ centimes,}$$

valeur d'un kilogramme lorsque le litre vaut 30 centimes.

Fr. 0.33 $\frac{1}{3}$ — fr. 0.27 $\frac{1}{2}$ = fr. 0.05 $\frac{5}{8}$, profit par kilogramme.

108 × fr. 0.05 $\frac{5}{8}$ = fr. 6.30, profit total.

XI. Un aubergiste a mélangé ensemble 148 l. de vin à fr. 0.90 le litre, 115 l. à fr. 0.80 et 37 l. à fr. 0.40. Combien doit-il ajouter d'eau à ce mélange pour ramener le prix à fr. 0.60 le litre ? (L'Éducateur.)

Réponse : 100 l. d'eau.

Solution :

$$148 \times \text{fr. } 0.90 = \text{fr. } 133.20.$$

$$115 \times \text{fr. } 0.80 = 92.00.$$

$$37 \times \text{fr. } 0.40 = 14.80.$$

Fr. 133.20 + fr. 92.00 + fr. 14.80 = fr. 240, valeur du mélange.

148 + 115 + 37 = 300, nombre de litres que contient le mélange.

$$\frac{\text{Fr. } 240.00}{\text{Fr. } 0.60} = 400, \text{ nombre de}$$

litres que devrait contenir le mélange pour que chaque litre valût fr. 0.60.

400 — 300 = 100, nombre de litres d'eau à ajouter au mélange.

XII. J'ai acheté une vigne de 25 ares à raison de 216 fr. l'are. Cette vigne me rapporte en moyenne annuellement, tous frais déduits, 279 fr. D'un autre côté, j'ai aussi acheté un pré de 4 ha. à 7200 fr. l'hectare, lequel me rapporte annuellement 1476 fr. Quel est le taux de l'intérêt de ces deux placements ? (L'Éducateur.)

Réponse : la vigne rapporte 5 $\frac{1}{8}$ % ; le pré 5 $\frac{1}{8}$ %.

Solution :

216 fr. × 25 = 5400 fr., coût de la vigne.

$$\frac{279 \times 100}{5400} = 5 \frac{1}{8}, \text{ taux du 1er}$$

placement.

7200 fr. × 4 = 28800 fr., coût du pré.

$$\frac{1476 \times 100}{28800} = 5 \frac{1}{8}, \text{ taux du}$$

2^e placement.

J. O. C.

PROBLÈMES D'ALGÈBRE.

I. A et B possèdent ensemble les $\frac{2}{3}$ de l'avoir de C ; B et C ont ensemble 6 fois l'avoir de A. Si B avait 680 fr. de plus, il serait aussi riche que A et C ensemble. On demande l'avoir de chacun. (TERQUEM.)

Réponse : A 200 fr., B 360 fr., C 840 fr.

Solution :

Soient x = l'avoir de A,

y = " B,

z = " C.

D'après les données du problème,

$$x + y = \frac{2z}{3},$$

$$3x + 3y - 2z = 0 ; \tag{1}$$

$$y + z = 6x, \tag{2}$$

$$6x - y - z = 0 ;$$

$$x + z = y + 680 \tag{3}$$

$$x - y + z = 680.$$

Multiplions par 2 l'équation (1) :

$$6x + 6y - 4z = 0. \quad (4)$$

Retranchons (2) de (4) :

$$7y - 3z = 0. \quad (5)$$

Multiplions par 3 l'équation (3) :

$$3x - 3y + 3z = 2040. \quad (6)$$

Retranchons (1) de (6) :

$$-6y + 5z = 2040. \quad (7)$$

Multiplions (5) par 6 et (7) par 7 :

$$42y - 18z = 0, \quad (8)$$

$$-42y + 35z = 14280. \quad (9)$$

Additionnons (8) et (9) :

$$17z = 14280 ;$$

D'où $z = 840$ fr., avoir de C.

Remplaçons z par sa valeur dans l'équation (5) :

$$7y - 2520 = 0,$$

$$7y = 2520 ;$$

D'où $y = 360$ fr., avoir de B.

Remplaçons y et z par leurs valeurs dans l'équation (3) :

$$x - 360 + 840 = 680 ;$$

D'où $x = 200$ fr., avoir de A.

II. On a trois sacs d'argent. Si l'on tire 20 fr. du premier et qu'on les mette dans le second, il y aura 4 fois autant d'argent qu'il en reste dans le premier. Si l'on prend 60 fr. dans le second sac et qu'on les mette dans le troisième, alors il y aura 1 fois $\frac{3}{4}$ autant d'argent qu'il en reste dans le second. Mais si l'on prend 40 fr. dans le troisième sac et qu'on les mette dans le premier, il restera dans le troisième 2 fois $\frac{7}{8}$ autant d'argent qu'il y en aura dans le premier après l'addition. Combien y a-t-il d'argent dans chaque sac ? (TERQUEM)

Réponse : dans le premier 120 fr., dans le second 380 fr., et dans le troisième 500 fr.

Solution :

Soient $x =$ le contenu du 1er sac,

$y =$ " 2d sac,

$z =$ " 3e sac.

D'après les données du problème,

$$4(x - 20) = y + 20,$$

$$4x - 80 = y + 20,$$

$$4x - y = 100 ; \quad (1)$$

$$\frac{7}{4}(y - 60) = z + 60,$$

$$7y - 420 = 4z + 240,$$

$$7y - 4z = 660 ; \quad (2)$$

$$z - 40 = + \frac{23}{8}(x + 40),$$

$$8z - 320 = 23x + 920,$$

$$23x - 8z = -1240. \quad (3)$$

Multiplions (1) par 7 :

$$28x - 7y = 700. \quad (4)$$

Additionnons (2) et (4) :

$$28x - 4z = 1360. \quad (5)$$

Multiplions (5) par 2 :

$$56x - 8z = 2720. \quad (6)$$

Retranchons (3) de (6) :

$$33x = 3960 ;$$

D'où $x = 120$ fr., contenu du 1er sac.

Remplaçons x par sa valeur dans l'équation (1) :

$$480 - y = 160 ;$$

D'où $y = 380$ fr., contenu du 2d sac.

Cette valeur de y mise dans l'équation (2) donne :

$$2660 - 4z = 660,$$

$$4z = 2000 ;$$

D'où $z = 500$ fr., contenu du 3e sac.

III. A dit à B : Donne-moi 700 fr. et j'aurai deux fois autant d'argent qu'il t'en restera. B dit à C : Donne-moi 1400 fr. et j'aurai trois fois autant qu'il t'en restera. C dit à A : Donne-moi 420 fr. et j'aurai cinq fois autant qu'il t'en restera. Combien a chacun ? (TERQUEM.)

Réponse : A 980 fr., B 1540 fr., C 2380 fr.

Solution :

Soient $x =$ l'avoir de A,
 $y =$ " de B,
 $z =$ " de C.

D'après les données du problème,

$$\begin{aligned} x + 700 &= 2(y - 700), \\ x + 700 &= 2y - 1400, \\ x - 2y &= -2100; \end{aligned} \quad (1)$$

$$\begin{aligned} y + 1400 &= 3(z - 1400) \\ y + 1400 &= 3z - 4200, \\ y - 3z &= -5600; \end{aligned} \quad (2)$$

$$\begin{aligned} z + 420 &= 5(x - 420), \\ z + 420 &= 5x - 2100, \\ 5x - z &= 2520. \end{aligned} \quad (3)$$

Multiplions (1) par 5 :

$$5x - 10y = -10500. \quad (4)$$

Retranchons (3) de (4) :

$$-10y + z = -13020. \quad (5)$$

Multiplions (2) par 10 :

$$10y - 30z = -56000. \quad (6)$$

Ajoutons (5) et (6) :

$$-29z = -69020;$$

D'où $z = 2380$ fr., avoir de C.

Remplaçons z par sa valeur dans l'équation (2) :

$$y - 7140 = -5600;$$

D'où $y = 1540$ fr., avoir de B.

Remplaçons également z par sa valeur dans l'équation (3) :

$$\begin{aligned} 5x - 2380 &= 2520, \\ 5x &= 4900; \end{aligned}$$

D'où $x = 980$ fr., avoir de A.

IV. Trouver trois nombres tels, que si l'on retranche 4 du premier et qu'on ajoute autant au second, le reste soit à la somme comme 1 : 2 ; que si l'on ôte 10 du second et qu'on ajoute autant au troisième, le reste soit à la somme comme 3 : 10 ; que si l'on ôte 5 du premier et qu'on ajoute 5 au troisième, le reste soit à la somme comme 3 : 11. (TERQUEM)

Réponse : ces nombres sont 20, 28, 50.

Solution :

Soient $x =$ le premier nombre,
 $y =$ le second "
 $z =$ le troisième "

D'après les données du problème,

$$\frac{x - 4}{y + 4} = \frac{1}{2},$$

$$\begin{aligned} 2x - 8 &= y + 4, \\ 2x - y &= 12; \end{aligned} \quad (1)$$

$$\frac{y - 10}{z + 10} = \frac{3}{10},$$

$$\begin{aligned} 10y - 100 &= 3z + 30 \\ 10y - 3z &= 130; \end{aligned} \quad (2)$$

$$\frac{x - 5}{z + 5} = \frac{3}{11},$$

$$\begin{aligned} 11x - 55 &= 3z + 15, \\ 11x - 3z &= 70. \end{aligned} \quad (3)$$

Retranchons (3) de (2) :

$$10y - 11x = 60. \quad (4)$$

Multiplions (1) par 10 :

$$20x - 10y = 120. \quad (5)$$

Ajoutons (4) et (5) :

$$9x = 180;$$

D'où $x = 20$, premier nombre.

Remplaçons x par sa valeur dans l'équation (1) :

$$40 - y = 12;$$

D'où $y = 28$, second nombre.

Remplaçons y par sa valeur dans l'équation (2) :

$$280 - 3z = 130,$$

$$3z = 150;$$

D'où $z = 50$, troisième nombre.

J. O. C.

Formes géométriques.

Dix-septième leçon. — VERTICALE.

Voici une balle de plomb : je la tiens en main ; je la lâche, qu'arrive-t-il ? — Elle tombe. — En tombant, qu'a-t-elle décrit ? Elle a décrit une ligne droite. — Afin d'avoir une représentation de cette ligne, je vais attacher la balle à un fil, et, en la laissant tomber, je tiendrai l'extrémité du fil entre les doigts : voici. Qu'est-ce qui nous indique la direction



que la balle suit en tombant ? — La corde. — A côté de la corde, je laisse tomber un morceau de craie, de bois, de fer, une pierre : quelle direction suivent ces corps en tombant ? — Ils suivent tous la direction de la corde. — Tous les corps, en tombant, suivent la même direction : cette direction est la verticale. —

serait verticale : à cause de cela, on considère cette ligne comme la représentation d'une ligne verticale, et l'on dit que c'est une ligne verticale. Retenez bien seulement que, lorsque vous tracez une ligne semblable sur votre ardoise ou sur un morceau de papier, vous avez la représentation d'une ligne verticale : pourquoi ? — Parce qu'une ligne verticale doit avoir la direction du fil à plomb et que celle-ci ne l'a pas. — Que devez-vous faire pour que votre ligne ait la direction verticale ? — Je dois donner à mon ardoise la direction verticale.

DEVOIR.

Lire et reproduire par écrit : la ligne verticale est celle qui a la direction du fil à plomb. — Quand on trace sur l'ardoise une ligne verticale, elle n'est que la représentation de la ligne verticale ; mais si l'on donne à l'ardoise la position verticale, cette ligne devient réellement une verticale.

Dessiner dix lignes verticales équidistantes (on se sert de la règle)

Dix-huitième leçon. — HORIZONTALE.

Qu'est-ce que la verticale ? — L'instrument que je viens de construire ici est un fil à plomb ; que nous indique le fil ? — Le fil nous indique la direction verticale. — Si un objet a la même direction que le fil, quelle direction aura-t-il ? Je place le fil près du mur : quelle est la direction du mur ? — Le mur a la direction verticale. — Nommez d'autres objets qui ont la direction verticale et vérifiez avec le fil à plomb. — Placez votre ardoise dans une position verticale ; placez-vous vous-même dans cette position. — Je place mon fil contre le tableau : venez tracer une ligne ayant la même direction que le fil. Cette ligne est une ligne verticale. — Pourriez-vous tracer sur votre ardoise une ligne verticale ? Comment devez-vous d'abord placer votre ardoise ? — Dans une position verticale. — Placez-la avec le fil à plomb et tracez la ligne. — Mettez votre ardoise sur le pupitre : votre ligne a-t-elle encore la direction verticale ? — Non. — C'est vrai ; votre ardoise ayant cette position, vous ne pourriez pas y tracer une ligne verticale ; cependant, cette ligne n'a pas changé de place relativement à votre ardoise, c'est celle-ci qui a changé de position ; si on lui rendait la position verticale, la ligne

Voici un vase rempli d'eau ; je place à la surface un fêtu de paille ; je compare la direction du fêtu de paille avec la verticale, en faisant plonger le fil à plomb dans l'eau de façon que la direction du fil coupe celle du fêtu de paille. Voyez bien : nous avons deux lignes qui se coupent, la ligne décrite par le fil à plomb et celle qui est décrite par le fêtu de paille ; comment se coupent-elles ? — Elles se coupent en formant deux angles droits. — Qu'en concluez-vous ? — Ces deux lignes sont perpendiculaires l'une sur l'autre. — Comment appelle-t-on la ligne décrite par le fil à plomb ? — La ligne verticale. — Eh bien ! la ligne décrite par le fêtu de paille, perpendiculaire à la verticale, s'appelle ligne horizontale. — Vous pourriez déjà me dire ce que c'est qu'une ligne horizontale ?

Quelle direction suit le fêtu de paille ? — Il suit la direction de la surface de l'eau. — Cette direction est la direction horizontale. — Comparez-la à la direction verticale. — La direction horizontale est perpendiculaire à la direction verticale. — Nommez des objets qui ont la position horizontale. — Venez au tableau tracer une ligne verticale ; au pied de celle-là,

tracez une horizontale.—Tracez sur votre ardoise une ligne verticale CD ; qu'a vous nous dit de cette ligne dans notre dernière leçon ? Par le point D, menez une horizontale AB.

Donnez à votre ardoise la position verticale.—Par le point D, menez DE dans une autre direction que DC.—DE est une oblique.

Quelle position a le corps des animaux ? Le pied de l'homme ? Comment devez-vous vous mettre pour que votre corps soit dans une position horizontale ? Faire distinguer dans les arêtes du cube et du parallélépipède rectangle celles qui ont la direction verticale et celles qui ont la direction horizontale.—Placez les deux corps de façon que les arêtes aient la direction oblique.

DEVOIR.

La ligne horizontale est celle qui a la direction de la surface de l'eau tranquille ; elle est perpendiculaire à la verticale.—Toute ligne qui n'est ni verticale ni horizontale est une oblique.—Dessin.

Dix-neuvième leçon.—COMPARAISON ENTRE LE CARRÉ ET LE RECTANGLE.

Les élèves ont un carré et un rectangle en papier. Combien de côtés ont ces deux figures ?—Les figures qui ont quatre côtés sont des quadrilatères.—Que sont le carré et le rectangle ?—Qu'avons-nous dit des angles du carré ? du rectangle ? Quelles sont les ressemblances qui existent entre le carré et le rectangle ?—Le carré et le rectangle sont deux quadrilatères ayant quatre angles droits.

Les élèves trouveront facilement que les quatre côtés du carré sont égaux ; tandis que, dans le rectangle, deux des côtés sont plus longs que les deux autres.

Faites un carré avec votre rectangle, et un rectangle avec votre carré.

DEVOIR.

Lire et copier les ressemblances et les différences entre le carré et le rectangle.—Dessiner les deux figures.

P. RAMOISY.

TRIBUNE LIBRE.

PROBLÈME A RÉSOUDRE.

A Monsieur J. O. CASSEGRAIN.

Monsieur,

Voici un petit problème d'arithmétique que je vous prie de publier dans le *Journal de l'Instruction publique*, si vous le jugez à propos :

Un homme doit quatre différentes sommes comme suit, savoir :

\$ 88.54	dues	1er Nov.	1883
284.82	"	"	Déc. "
278.75	"	"	Jan. 1884
214.17	"	"	Fév. "

L'emprunteur veut payer ces différentes sommes en un seul paiement. Quand doit-il le faire pour que ni le prêteur, ni l'emprunteur ne perdent ?

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble

Serviteur,

UN AMI.

Montréal, janvier, 1884.

Quelques Extraits de vieilles gazettes.

MGR DE MORNAY — MGR DE ST. VALIER

On a bien voulu me donner les feuilles détachées de vieilles gazettes qu'on allait jeter au feu. En les parcourant, j'y ai relevé des notices qui se rapportent à notre histoire. Pour les sauver d'une destruction complète, je les transcris ici en y ajoutant des remarques.

I

La première notice est tirée du *Mercur de France*, cahier de décembre 1741 ; elle annonce la mort de Mgr de Mornay.

Le 28 novembre (1741), Louis-François de Mornay, ancien Evêque de Québec en Canada, Prieur Commandataire du Prieuré de Saint Just d'Arbois, O. S. B., Diocèse de Besançon, mourut à Paris. Il était dans la 78e année de son âge.

Il était Religieux de l'Ordre des Capucins, Définitif, et Gardien du Couvent de Meudon lorsqu'il fut nommé au mois de Juin 1713, Coadjuteur de Québec ; et l'Evêché Titulaire d'Euménie *in partibus*, ayant été proposé pour lui à Rome, avec cette Coadjutorerie le 17 Janvier 1714. il

fut sacré le 22 Avril suivant à Paris dans l'Eglise du Couvent de son Ordre rue Saint Honoré, par le Cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg, assisté des Evêques de Viviers et de Lavaux ; et le 19 Mai de la même année, il prêta serment de fidélité entre les mains du Roi. Il devint Titulaire de l'Evêché de Québec, par la mort de Jean-Baptiste de la Croix de Chevaliers de Saint Vallier *sic*, son prédécesseur, le 26 Décembre 1727. Il s'en démit en 1733. sans y avoir été, et obtint en même temps le Prieuré d'Arbois. Il était fils puîné de Charles de Mornay, Seigneur de Mesnil Terribus. Capitaine de Cavalerie qui eût la jambe fracassée à la Bataille de Rocroy en 1623. et d'Anne du Quesnel de Ponchon ; la Généalogie de la Maison de Mornay est rapportée dans l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne. à l'Article des Chanceliers de France to. 6. p. 179.

Cette notice, en nous faisant connaître la naissance et la famille de notre ancien évêque, nous mettra peut-être sur la piste des détails de sa vie, que nous ignorons complètement.

La famille de Mornay, divisée en plusieurs branches, était ancienne, distinguée par sa noblesse, ses alliances et par les charges qu'elle a occupées. Si elle a fourni le fameux du Plessis Mornay, elle compte aussi plusieurs religieux et religieuses, dont quelques-uns sont morts en odeur de sainteté. L'ami d'Henri IV était de la branche aînée, et Louis-François, de la branche cadette. Celui-ci était le quatrième de dix enfants : ses frères se distinguèrent dans l'armée par leur courage, et quatre de ses sœurs se firent religieuses. Pour lui, il était entré chez les capucins à l'âge de vingt ans, et il en avait cinquante quand Louis XIV le nomma coadjuteur de Mgr de St. Valier. Le *Mercur* nous apprend qu'il occupait alors un poste distingué dans son ordre.

Il y a ici une erreur de date qu'il est nécessaire de relever. Le P. de Mornay fut préconisé à Rome évêque d'Euménie et coadjuteur de Québec, en 1713. Ses bulles, dont une copie a été enregistrée à l'évêché de Québec, sont datées de Ste Marie-Majeure, le 4 mars 1713. (1)

Il faut donc qu'il ait été proposé par le roi à la fin de 1712 ou au commencement de 1713. Au lieu de "17 janvier 1714," il faut peut-être lire "17 janvier 1713." D'un autre côté, cependant, il est certain qu'il fut sacré le 21 avril 1714,—plus d'un an après avoir été nommé à Rome,—comme

le prouve l'extrait suivant de la *Gazette de France*, cahier de 1714 :

De Paris le 28 Avril 1714.—Le 22, le P. de Mornay, capucin, fut sacré Evêque d'Euménie et coadjuteur de Québec..... par le cardinal de Rohan, Evêque de Strasbourg, Grand Aumonier de France, etc."

La date du serment est exacte aussi, d'après la même gazette :

De Versailles le 25 mai 1714.—Le 19 de mois veille de la Pentecoste, le Roy entendit la messe dans la Chapelle du Chateau et communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumonier, de France. Pendant la messe le P. de Mornay presta le serment de fidélité pour l'Evêché de Québec dont il est coadjuteur. Ensuite Sa Majesté toucha un grand nombre de malades (1)."

On peut voir dans l'excellente histoire de l'Hôpital-Général de Québec, à quelle occasion on donna un coadjuteur à Mgr de St. Valier. Si M. de Mornay ne vint point en Canada aider son vénérable évêque, il fut chargé par lui des missions de la Louisiane et du Mississippi. Ces missions, surtout les premières, étaient en communication plus directe avec la France qu'avec le Canada. Après la mort de Mgr de St. Valier, Mgr de Mornay se trouvait trop âgé, puis qu'il avait 64, pour venir commencer l'apprentissage si dur d'un évêque missionnaire : il envoya en Canada Mgr Dosquet, évêque de Samos, d'abord comme vicaire-général, puis il le fit nommer son coadjuteur.

La notice de *Mercur* permet de corriger deux erreurs de la *Liste Chronologique des Evêques et des Prêtres* au sujet de Mgr de Mornay (2). Au numéro 388, elle indique le mois de mars comme la date de sa consécration, et elle le fait mourir en mars 1733. Or, il fut consacré en avril 1713, on vient de le voir, et au mois de mars 1733, il n'avait pas encore donné sa démission de l'évêché de Québec. Il est vrai que la notice biographique qui se trouve en tête de la *Liste* est plus exacte.

Le prieuré de St. Just d'Arbois était dans l'archevêché de Besançon. Comme

(1) Je dois ces deux extraits à la complaisance de M. l'abbé Marcoux, bibliothécaire de l'Université Laval.

(2) Québec, 1834. Cette liste, sans doute, fourmille d'erreurs ; mais elle ne laisse pas que d'être très précieuse pour l'histoire ecclésiastique du Canada. Le compilateur ouvrait la voie, et il n'avait pas tous les documents qui ont été mis à notre disposition depuis quelques années. Il a donc un mérite qu'il ne faut pas méconnaître, même en corrigeant ses nombreuses erreurs.

(1) Extrait de la Bulle communiquée par Mr l'abbé Marois, chancelier de l'Archévêque de Québec.

il a été accordé successivement à plusieurs grands personnages, nous devons en conclure qu'il donnait d'excellents revenus.

Nous avons un bon portrait de Mgr de Mornay, gravé par C. Desrochers.

II.

La seconde notice que je lis dans le *Mercure de France* est consacrée à la mort de Jean-Louis de la Bourdonnaye, évêque de St-Pol. On y voit que cet évêque, lors de la consécration qui eut lieu le 23 avril 1702, fut assisté des évêques de Québec et de Sarlat. L'évêque de Québec était Mgr de St. Valier qui se trouvait en France pour les affaires de son Hôpital-Général. Il était parti de Québec dans l'automne de 1700, et l'on sait que son absence dura près de 14 ans, à cause de sa longue captivité en Angleterre. C'est à la fin de cette absence que Louis XIV, voulant le retenir en France, lui proposa d'accepter un coadjuteur.

Il est utile pour l'histoire de Mgr de St. Valier de constater que, vers la fin d'avril, il se trouvait à Paris.

H. A. V.

TÉMOIGNAGE D'ESTIME.

Mardi soir, le 27 novembre dernier, un grand nombre de citoyens marquants de la ville de Montréal s'étaient donné rendez-vous à l'Académie du Plateau, pour présenter à M. U. E. Archambault, principal de l'Académie Commerciale et de l'École Polytechnique, une adresse d'adieu à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

Parmi les personnes présentes se trouvaient M. l'abbé H. A. Verrean, principal de l'École Normale Jacques-Cartier; M. le juge Desnoyers, S. Pagnuelo, écr., C. R.; MM. F. D. Monk, L. O. David, Edward Murphy, L. O. Hétiu, E. Chanteloup, Geo. E. Desbarats, R. Beullac, James Sadlier, Nap. Bourassa, Geo. J. Desbarats, J. D. Rolland, J. O. Dupuis, P. Hudon, G. Gauthier, J. O. Cassegain, D. Boudrias, A. Laurin, Wm Fahy, G. Gervais, A. Robitaille, T. Robitaille, F. X. Martin, G. Chabot, O. Dufresne, F. Legault, J. O. Labrecque, W. Maynard, A. Léger, les principaux et les professeurs des écoles sous le contrôle

des commissaires catholiques de Montréal, et plusieurs autres citoyens.

M. Napoléon Bourassa lut l'adresse suivante :

A M. Urgel Eugène Archambault, Principal de l'Académie Commerciale et de l'École Polytechnique, Surintendant des écoles des commissaires catholiques de Montréal.

MONSIEUR,

Nous avons appris avec peine que les médecins vous ordonnent de prendre un peu de repos dans l'intérêt de votre santé.

Mais en même temps vos amis voient avec plaisir que, si ces instants de repos vous sont nécessaires, vous les avez bien justement mérités par un labeur incessant d'un quart de siècle. Toujours à l'œuvre, et quelquefois sur la brèche, vous avez rendu des services signalés à la cause de l'éducation. Nous n'entreprendrons pas d'énumérer les travaux que vous vous êtes imposés, les veilles auxquelles vous vous êtes livré pour promouvoir les intérêts de l'instruction élémentaire et technique dans la ville de Montréal. Messieurs les commissaires des écoles connaissent mieux que nous ce qu'il faut d'attention et de prévoyance pour tout régler d'avance, de zèle infatigable pour veiller à l'exécution des moindres détails; ces choses, malheureusement, échappent à l'observation du public. Mais il est une chose que le public peut constater avec nous, c'est le changement qui s'est opéré depuis vingt-cinq ans dans nos écoles de la ville, c'est le progrès marqué dans lequel elles n'ont cessé de marcher.

Montréal, par son organisation scolaire, par l'enseignement de ses maîtres, par ses maisons d'école, peut aujourd'hui soutenir la comparaison avec les pays où l'éducation est le plus en honneur; ce succès est dû en grande partie à votre dévouement, ainsi qu'à l'esprit éclairé et au zèle de messieurs les commissaires.

Ce n'est donc pas une démonstration banale qui nous amène auprès de vous en ce moment, mais bien le sentiment du devoir que nous éprouvons de vous témoigner notre reconnaissance.

Nous formons des souhaits pour le prompt rétablissement de votre santé, pour votre heureux retour au foyer domestique, auprès de madame Archambault, de votre famille chérie, au milieu de vos confrères et de vos nombreux amis.

Cette adresse est signée par les personnes dont les noms suivent :

Les honorables juges sir A. A. Dorion, S. C. Monk, G. Baby, L. Belanger, A. C. Papineau, H. F. Rainville, L. A. Jetté, M. Doherty, L. O. Lorange, M. Mathieu, M. C. Desnoyers, C. Aimé Dugas.

Les honorables J. A. Chapleau, MP; P. J. O. Chauveau, Gédéon Ouimet, R. S. Laflamme, Honoré Morcier, MPP; Thomas Ryan, sénateur; Rossaire Thibaudeau, sénateur; A. Lacoste.

Messieurs C. S. Charrier, CR; J. Ald. Ouimet, CR, MP; S. J. Curran, CR, MP; M. P. Ryan, (percepteur des douanes), Dr Hingston, Edw. Murphy, Nap. Bourassa, J. McShane, MPP; Wm O'Brien, M. C. Mullarky, C. Beausoleil, C. O. Per-

rault, S. Rivard, J. L. Archambault, C. C. de Lormier, L. O. David, R. A. R. Hubert, S. Pagnuelo, R. Bellemare, J. E. Robidoux, L. W. Sicotte, L. W. Marchand, G. A. Drolet, J. E. O. Labadie, L. O. Hétu, L. N. Dumouchel, E. H. Parent, S. F. McMahon, J. B. Rolland, J. D. Rolland, Ls. Allard, Jos. Hudon, Jas. Sattler, S. A. Gravel, L. J. A. Derome, C. P. Hébert, H. C. Cadieux, J. L. Cassidy, E. H. Merril, Hercule Beaudry, Jas. Skelly, J. O. Dupuis, L. J. A. Surveyer, Arthur Prévost, Armant Prévost, Gust. R. Fabre, Narcisse Quintal, P. P. Martin, Wm. E. Rlumhart, Dumont Laviolette, J. G. Laviolette, F. X. Moisan, L. J. O. Beauchemin, J. M. Valois, J. M. Dufresne, Azarie Lavigne, S. F. Drapeau, R. Savignac, Alexis Dupuis, Guillaume Boivin, E. Chanteloup, Ad. Bissonnette, Jules Labine, Gilb. Gauthier, R. Beullac, Geo. E. Desbarats, Geo. E. Lefrançois, Elzéar Derome, Jas. Saint-George Dillon, C. Eagan, H. M. Perrault, J. R. Poitras, A. A. Trottier, E. J. Barbeau, H. Barbeau, Ubald Garand, H. H. Brosseau, Eusébe Senécal, A. J. Boucher, Emmauel Saint-Jouis, Michel Tessier, Frs Boucher, G. J. Desbarats, Wm. Desbarats et un grand nombre autres.

M. Joseph Odilon Dupuis, secrétaire-trésorier du comité d'organisation, présenta ensuite à M. Archambault une bourse de douze cents piastres (\$1.200), et s'exprima en ces termes :

“ Monsieur le Principal,

“ Veuillez permettre à vos professeurs, aux anciens élèves et à quelques-uns de vos amis, de joindre leurs meilleurs souhaits à ceux exprimés dans l'adresse qui vient de vous être présentée. De plus, permettez-leur de vous offrir, à l'occasion de votre prochain voyage en Europe, un léger tribut d'estime et de reconnaissance. Ce faible cadeau sera reçu par vous, nous l'espérons, non pas tant pour sa valeur intrinsèque que pour les sentiments dont il est le gage.”

Monsieur Edward Murphy, au nom des souscripteurs irlandais, dit :

“ C'est un grand plaisir pour moi d'être présent ce soir, et je profite de cette circonstance pour féliciter M. Archambault sur le nombreux et influent auditoire réuni ici pour lui présenter les hommages qu'il mérite si bien.

“ Comme administrateur et comme organisateur, M. Archambault a peu d'égaux dans cette province. Son habileté sous ce double rapport se révèle dans le remarquable système d'éducation commerciale qu'il a organisé et développé pour le rendre conforme aux besoins toujours croissants de cette grande et florissante ville de Montréal.

“ Lorsque j'étais commissaire d'école, je me suis fait un devoir de surveiller de près le système inauguré par M. Archambault, et je n'hésite pas à dire que ce système n'est surpassé par aucun au Canada, et peut avantageusement soutenir la comparaison avec celui des Etats-Unis, qu'un grand nombre de personnes compétentes considèrent comme parfait. C'est dans le brillant succès qui a couronné ses travaux que se trouve la récompense de M. Archambault.

“ Je sais que les jeunes gens instruits dans les écoles des commissaires n'éprouvent aucune difficulté à obtenir des situations dans nos meilleures maisons de commerce. Je puis dire avec connaissance de cause que les médaillés et autres élèves qui reçoivent les grands prix de cette académie sont souvent engagés avant la fin de chaque année scolaire. La maison Frothingham, Workman et Cie., dont je suis l'un des associés, emploie actuellement quatre élèves de cette institution, et je dois dire que tous donnent pleine et entière satisfaction à leurs patrons. Ils font honneur à cette académie, qui les a formés, et à la ville de Montréal.

“ Mais, M. le Principal, cette réforme que vous avez opérée dans l'enseignement commercial a nécessité de votre part une application constante, des labeurs incessants, et votre santé a dû succomber sous ce trop lourd fardeau.

“ Vos médecins vous commandent le repos, le changement de climat, l'abstention de toute occupation, afin de refaire votre santé que vous avez si libéralement et si généreusement dépensée. L'obligance qu'ont montrée messieurs les commissaires en vous accordant volontiers un congé de quelques mois, la bourse qui vient de vous être présentée, vont vous permettre de suivre les avis de vos médecins et de visiter sur le champ l'Italie ou quelque autre endroit du sud de l'Europe.

“ Espérons qu'après quelques mois de repos passés sur les bords bienfaisants de la Méditerranée et une visite à la Ville Eternelle, où vous aurez le bonheur de recevoir la bénédiction du Saint-Père, vous nous reviendrez plein de santé et de vigueur, pour continuer de travailler à la grande œuvre de l'éducation de la jeunesse—œuvre à laquelle vous avez consacré les meilleures années de votre vie.

On dira peut-être qu'il est facile de faire signer des adresses, mais la somme de douze cents piastres qui vous est présentée ce soir, cadeau qui vous permettra de défrayer les dépenses de votre voyage, est une preuve qu'en vous présentant cette adresse, les souscripteurs et signataires n'entendaient pas faire une vaine démonstration. Bon voyage et au revoir !

Monsieur A. D. Lacroix prononça ensuite, au nom des instituteurs, les quelques paroles suivantes :

“ *Monsieur le Principal,*

“ Permettez-moi d'ajouter un mot, au nom des instituteurs réunis ici ce soir, pour vous faire leurs souhaits de bon voyage.

“ En remplissant ce devoir prescrit par les convenances, mais dicté d'avance par l'amitié, nous désirons vous exprimer combien nous déplorons la triste nécessité qui vous oblige à vous éloigner pour quelque temps de votre famille et de votre pays.

“ Puissiez-vous trouver sous un ciel plus doux, et dans un repos absolu. le rétablissement d'une santé délabrée par des travaux assidus et des veilles incessantes ! Puissiez-vous, à l'étranger, retremper vos forces épuisées par trente années de services rendus à la patrie !

“ Comme vous devez faire un assez long séjour dans la belle Italie, et qu'il vous sera certainement donné de revoir Léon XIII, le Père commun des fidèles, le digne successeur de l'immortel Pie IX, veuillez déposer aux pieds de Sa Sainteté l'hommage de notre filiale tendresse, de notre respectueux dévouement et de notre inaltérable attachement à son auguste personne et à la chaire de Pierre. Dites-lui qu'il y a par delà les mers des instituteurs laïques qui s'efforcent d'imprimer un cachet indélébile sur la pensée, l'esprit et le cœur des enfants qui leur sont confiés, et que ce cachet portera toujours l'empreinte de l'esprit chrétien. Dites-lui que ces humbles artisans de l'avenir des peuples s'efforcent sans cesse de déposer dans ces jeunes cœurs le germe de la vertu et des bons principes qui seuls peuvent former l'honnête homme et le bon citoyen.

“ Quant à nous, monsieur le Principal, qui avons tant besoin de la sagesse de vos

conseils et des lumières de votre expérience, soyez assuré que nous tâcherons de suppléer à votre présence par notre bonne volonté, notre dévouement et notre fidélité dans l'accomplissement de nos devoirs.”

Monsieur Archambault, très ému, répondit en ces termes :

“ *Messieurs,*

“ Laissez-moi vous dire, tout simplement, qu'il m'est impossible de trouver des termes pour vous exprimer toute ma reconnaissance. Votre adresse, le riche cadeau qui l'accompagne, les paroles généreuses de M. Murphy, les souhaits non moins sympathiques formés par M. Lacroix, au nom de messieurs les professeurs, tout cela me touche profondément et me confond. Comme les grandes douleurs, les grandes joies sont muettes.

“ En jetant en coup d'œil sur les noms des personnes qui ont signé l'adresse, j'y vois avec surprise et avec un orgueil qui me semble bien légitime, que la magistrature, les professions libérales, le commerce et l'industrie, les arts et métiers, en un mot toutes les classes de la société y sont représentées.

“ Il faut donc que l'importance de l'instruction soit bien comprise à Montréal, pour que les citoyens les plus honorables s'unissent dans le double témoignage que vous venez donner à un humble ouvrier de l'instruction publique.

“ Depuis plus d'un an, les médecins m'ordonnent le voyage que je vais entreprendre, pour refaire ma santé compromise par beaucoup de fatigues. Soyez persuadés que sans une raison aussi grave, et qui devient tous les jours plus pressante, je n'aurais pas voulu m'éloigner du poste que la confiance de MM. les commissaires a bien voulu me confier.

“ Si j'avais pu, même au prix de ma santé, contribuer au développement et au progrès de l'instruction élémentaire et technique à Montréal, je me trouverais certainement très heureux ; mais la part de mérite que vous voulez bien m'attribuer est trop forte. Vous me permettez, messieurs, d'en renvoyer la plus grande partie aux directeurs intelligents et énergiques que le gouvernement et la corporation de Montréal m'ont donnés, et aux zélés collaborateurs que ces messieurs m'ont adjoints. Puisque vous me

placez au nombre de ceux qui ont bien combattu, je puis vous assurer que la marque de sympathie dont je suis l'objet ce soir me cause autant de joie et de bonheur qu'un militaire doit en éprouver lorsqu'en présence de son régiment, la patrie reconnaissante place sur sa poitrine la croix des braves.

“ Les bonnes paroles que je viens d'entendre sont pour moi un baume qui a déjà cicatrisé les blessures que le cœur avait reçues au combat.

“ Quant au riche cadeau qui va me permettre de suivre pleinement l'ordonnance de mes médecins, et de réparer entièrement mes forces compromises par le travail, il est si considérable que je crains qu'il n'ait été, surtout de la part de mes confrères dans l'enseignement, l'occasion de sacrifices que le cœur seul a mesurés. Mais je suis certain qu'il est l'expression de l'affection la plus désintéressée, car je n'ai ni places ni honneurs à offrir en retour. Je ne puis que vous assurer de ma reconnaissance très vive et très sincère.

“ Je pars sans itinéraire tracé. Les médecins que je consulterai, en arrivant en Europe, m'indiqueront le lieu que je dois habiter pour l'objet que j'ai en vue. Si j'en crois les avis qu'on m'a donnés, le sud de l'Europe me serait surtout favorable : dans ce cas, j'aurai le bonheur de revoir notre Saint-Père le Pape, Léon XIII. La première fois que j'ai eu le bonheur d'obtenir une audience du pape, je lui ai demandé une bénédiction particulière pour l'instruction publique du Canada, chargé que j'étais alors de la représenter à l'exposition universelle de 1878. Veuillez croire, chers confrères, que je ne manquerai pas cette fois de déposer aux pieds du Père commun des fidèles l'expression de notre filial dévouement et de notre attachement à son auguste personne, et à la chaire de Pierre.

“ Je demanderai à Sa Sainteté qu'Elle bénisse vos familles, vos personnes, et surtout votre enseignement, afin qu'il ne serve qu'à former et des citoyens vertueux et des chrétiens fervents.

“ Je pars avec le désir et l'espérance d'un prompt retour ; je reviendrai aussitôt qu'il me sera possible de reprendre le travail. En attendant, j'ai la certitude que vos bons souhaits m'accompagneront partout. Ils adouciront les ennuis que l'on éprouve toujours sur la terre étran-

gère. Ce n'est pas sans de vifs regrets qu'on s'éloigne de sa patrie, de ses amis et de son foyer domestique, quand on y laisse une partie de soi-même.

“ A mes collaborateurs, aux messieurs qui ont souscrit, à ceux qui ont signé cette adresse, à vous tous, messieurs dont la générosité et l'estime me sont si précieuses, je dis un merci du cœur, et je vous prie encore une fois d'agréer la seule chose que je puisse vous offrir, l'expression de ma profonde et bien vive gratitude, avec celle de ma femme et de mes enfants ; ils supporteront les ennuis de l'absence avec d'autant plus de courage que vous nous manifestez plus de sympathies. Merci, et au revoir ! ”

M. l'abbé Verreau dit, en substance, “ qu'il était heureux d'unir ses souhaits à ceux qu'on venait d'exprimer. On a parlé d'un quart de siècle ; il y avait en effet plus de vingt-cinq ans que M. Archambault, qui s'était déjà distingué dans l'enseignement, se présentait à l'École Normale. Depuis cette époque, bien des changements se sont produits dans les personnes comme dans les choses. M. Archambault s'étant distingué par de nouveaux succès, a été placé à la tête des écoles de la ville. Montréal lui doit beaucoup, mais par une heureuse coïncidence qui ne se présente pas toujours, la ville comprenait l'importance des bonnes écoles et était prête à faire des sacrifices pour s'en procurer : les commissaires étaient à la hauteur de leur position par leurs lumières et leur activité. De cet ensemble d'action, où chacun a son mérite, est résulté un système admirable dans l'enseignement primaire, commercial et même technique. La ville entière tire avantage de ce progrès, comme on profite de la lumière que projette un flambeau. Mais il ne faut pas oublier que l'instituteur, comme le flambeau, ne peut enseigner qu'en se consumant. C'est ce qui est arrivé à M. Archambault. Il a donc besoin de repos—seulement, en se reposant, il ne demeurera pas inactif, et son voyage nous sera encore utile. Cependant, ce n'est pas sans une certaine émotion, que tout le monde doit comprendre, que M. Verreau voit s'éloigner son ancien élève, et qu'il lui souhaite un bon voyage, à la garde de Dieu.”

Nos collèges classiques.

M. le Rédacteur,

Comme on s'occupe actuellement de changement de notre système d'instruction dans nos collèges, permettez-moi quelques courtes observations sur cet important sujet.

D'abord, il est reconnu que le système actuel n'est plus depuis longtemps en rapport avec les besoins du pays. Le manque de certaines connaissances pratiques indispensables aux ecclésiastiques comme aux laïques, que tout le monde voit et que chacun ressent à son détriment, en est une preuve qu'il suffit d'exposer. Ajoutez-y l'encombrement des professions libérales, et vous vous trouvez avec un mal social tellement grave qu'il faut se hâter d'y porter remède.

On a cru pallier le mal en établissant quelques collèges commerciaux, écoles polytechniques, etc; mais tous ces établissements ne peuvent répondre aux besoins du pays, et ils ne forment qu'un surcroît d'institutions qui ne sont propres qu'à perfectionner ceux qui se destinent aux branches particulières que l'on y enseigne. Quand il s'agit d'un pays, il faut envisager une question au point de vue général, et chercher ce qui peut être utile sinon à tous, du moins au plus grand nombre.

Il y a pour tous les hommes deux vocations principales; l'état ecclésiastique et l'état laïque. Mais l'enfant que l'on met dans un collège quelconque à l'âge de dix ou douze ans, ne connaît pas encore auquel de ces états il est appelé. S'il découvre après trois ou quatre ans d'études que sa vocation est dans l'état ecclésiastique et qu'il soit dans un collège commercial, il manquera sa vocation s'il n'appartient pas à une famille qui ait les moyens de le placer dans un autre collège et vice versa.

On voit par là que pour le besoin général, il faut à tous nos collèges un système d'instruction uniforme, afin que ceux qui sont appelés dans l'un ou l'autre de ces deux états puissent y trouver l'instruction qui leur convient.

Or, quelle est l'instruction qui convient au plus grand nombre? Il est reconnu que le français, l'anglais, le calcul, la tenue des livres, une bonne écriture, etc., sont indispensables à tous. Il serait donc nécessaire :

1^o Que l'on enseignât ces choses dans tous nos collèges pendant les quatre ou cinq premières années du cours classique, et ce, sur un pied supérieur au latin, et de manière que les élèves puissent parler suffisamment les deux langues, connaître les autres matières, et être en état de gagner honorablement leur vie dans le monde, tout en étant utiles à la société à la fin de ces quatre ou cinq ans.

2^o Qu'après ces quelques années, ou cette première période du cours classique, ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique ou aux professions libérales continueraient la seconde partie du cours, où ils feraient une étude plus approfondie des langues anciennes, etc.

Par ce moyen, on satisfèrait aux besoins du pays, en lui formant des hommes aptes à tous les états et emplois publics, depuis le simple commis ou artisan jusqu'au membre du Parlement.

Pour arriver à ce but, il suffirait d'une réunion des chefs de nos institutions auxquels on adjoindrait des hommes pratiques compétents qui fixeraient le nombre d'années de chacune des deux parties du cours, et les matières que l'on devrait y enseigner.

UN OBSERVATEUR.

Laïcisme dans l'Eglise.

Le Conseil de l'Instruction publique est pratiquement sous le contrôle des évêques; le Surintendant de l'Instruction publique est tenu par la loi de se soumettre à tout ce que décide le Conseil.

Quel est le système qui reconnaisse mieux que celui-là les droits de l'Eglise en matière d'éducation.

Et cependant, il y a des gens qui prétendent voir dans ce système tous les germes ou les éléments du laïcisme français, tandis qu'en vertu de ce système, joint aux déclarations faites par le premier ministre à pareille époque l'an dernier, l'épiscopat domine dans l'enseignement public et le dirige à son gré.

Voilà un échantillon des absurdités où mène la manie qu'on certains journalistes—deux ou trois en tout—d'introduire ici les luttes et les dissensions qui divisent la France en deux ou trois camps

ennemis dans le domaine de l'enseignement et de la science sociale.

Tandis qu'en France la question religieuse est au fond de toutes les questions politiques, il n'y a pas à proprement parler de question religieuse au Canada. Il existe certains désaccords sur des affaires locales qui n'ont qu'un rapport éloigné ou du moins indirect avec la religion : voilà tout.

La province a bien ses radicaux : dans quel pays ne se glissent-ils pas de nos jours ?

Mais ces radicaux ne forment qu'une petite coterie d'incompris qui n'ont pas de chef, n'ont aucune influence et encore moins d'importance.

La preuve, c'est qu'ils n'osent pas s'affirmer sur le terrain religieux ; avec une persévérance digne d'une meilleure cause, ils évitent tout ce qui pourrait leur attirer les censures ecclésiastiques.

A cet égard, ils sont plus sages, plus prudents que les doctrinaires de l'extrême opposé.

Ceux-ci s'arrogent la mission de régenter une partie du clergé et de lui enseigner et expliquer ses devoirs. Ils accusent ou ils font soupçonner les uns de tiédeur, les autres de complicité avec les soi-disant laïcisseurs.

Sous prétexte de combattre un mal qui n'existe que dans leur imagination, ils en suscitent un bien réel celui-là, et qui peut causer de terribles désordres ; ils introduisent le laïcisme dans l'Eglise, en se posant pour des docteurs, pour des types d'orthodoxie que NN. SS. les évêques devraient écouter comme des oracles, comme des échos du Pape infallible.

Quelle outrecuidance de la part de ces cuistres ! et quel laïcisme est pire que le leur !

On aura la paix quand on aura mis ces brouillons à l'ordre, quand on les aura avertis qu'ils cessent désormais d'usurper un rôle et une autorité qui n'appartiennent qu'à l'élite tenant du Divin Maître la mission d'enseigner.

Il est vrai qu'ils tiennent compte le moins possible des ordres réitérés qu'ils ont reçus de Rome leur enjoignant de se taire, et que s'ils se proclament en principe des enfants d'obéissance, ils ne s'occupent pas de l'être en pratique. On dirait qu'ils ne consentiront à obéir qu'on prenne conseil de leurs lumières et qu'on en passe par ce qu'ils veulent.

Comme cette conduite s'accorde bien avec leur doctrine de soumission absolue ! Et comme ils se soucient bien d'être logiques, d'être soumis lorsque Rome a l'audace de ne pas épouser leurs querelles, leurs intérêts et leurs opinions !

Mais nous aimons à croire qu'ils sont plus aveugles que coupables, et qu'eux-mêmes comprendront enfin combien il est dangereux de susciter au milieu de notre catholique population une agitation et des controverses qui sont malheureusement motivées en France par les excès du pouvoir, mais qui n'ont pas de raison d'être dans la province de Québec.

—Le Monde.

LECTURE POUR TOUS.

LA SOIE.

La découverte de la soie est attribuée à l'une des femmes de l'empereur de Chine, Hoangti, qui régnait deux mille ans, environ, avant l'ère chrétienne. Depuis lors, un endroit, dans les jardins du palais impérial, est spécialement consacré à la culture du mûrier et à l'élevage du ver à soie.

Des moines persans qui étaient venus à Constantinople, révélèrent à l'empereur Justinien le secret de la culture de la soie et lui firent présent des vers qui la produisent.

De la Grèce, la sériculture a passé en Italie, vers la fin du 13^e siècle.

Quand les Papes quittèrent Rome, pour s'établir à Avignon, France, ils y introduisirent le secret gardé jusque-là par les Italiens.

Louis XI établit, à Tours, une manufacture de soieries.

François I^{er} est le fondateur des manufactures de soie de Lyon lesquelles, jusqu'ici, tiennent la tête dans cette industrie.

Henri II, au mariage de sa sœur, portait le premier haut de chausse de soie qui ait été fait.

Un joli mot

En ce siècle qu'on dit siècle d'égalité,
Et que j'appelle, moi, siècle de vanité,
Chacun, pour y pouvoir trouver la particule,
Travaille sur son nom et le désarticule ;
Et le vainqueur de Tyr, s'il existait encor,
Signerait, j'en suis sûr, Nabucho de Nozor.

ALFRED DE VIGNY.

Les deux routes.

Il est deux routes dans la vie,
L'une solitaire et fleurie,
Qui descend sa pente chérie
Sans se plandre et sans soupirer.
Le passant la remarque à peine,
Comme le ruisseau de la plaine,
Que le sable de la fontaine
Na fait pas même murmurer.
L'autre comme un torrent sans digue,
Dans une éternelle fatigue,
Sous les pieds de l'enfant prodigue
Roule la pierre d'Ixion.
L'une est bornée et l'autre immense ;
L'une meurt où l'autre commence :
La première est la patience.
La seconde est l'ambition.

ALFRED DE MUSSET.

LA CHARITÉ.

A qui puis-je être utile, agréable aujourd'hui ?
Voilà chaque matin ce qu'il faudrait se dire :
Et le soir, quand des cieus la clarté se retire,
Heureux à qui son cœur tout pas à répondu :
Ce jour qui va finir, je ne l'ai pas perdu ;
Grâce à mes soins, j'ai vu, sur une face hamaine,
La trace d'un plaisir ou l'oubli d'une peine.
Que la société porterait de doux fruits,
Si par de tels pensers nous étions tous conduits !
Demandons à ce Dieu qui veut que l'on pardonne,
D'aimer et d'être aimés, de ne haïr personne ;
De réprimer en nous un instinct sec et dur,
Et d'y développer ce pénchant doux et pur,
Cet amour du prochain que sa loi nous commande :
C'est la perfection où je veux qu'on prétende.
Je l'ai prêché cent fois, je le répète encor,
D'un seul bon sentiment si j'ai hâté l'essor,
Ou si d'une vertu j'ai jeté la semence,
Ces vers, ces faibles vers ont en leur récompense.

ANDRIEUX.

Une bonne leçon.

Le vénérable curé d'Ars disait un jour aux jeunes filles de sa paroisse qui, à son gré, étaient trop empressées à se montrer dans les assemblées et réunions : "Quand vous allez faire emplette de rubans, vous n'achetez point ceux qui sont exposés à l'étalage, mais bien ceux qui sont soigneusement serrés au fond du magasin ; c'est que les premiers, exposés à la vue de tous les passants, sont toujours défraîchis et un peu poudreux." Sous ce langage simple, mais qui laisse transpirer une douce malice, il y a une leçon bien sage, et dont plus d'une famille pourrait tirer profit à la ville et au village.

Pensées diverses.

Prenez garde à bien ménager le temps, c'est la seule chose dont vous êtes propriétaire ; le passé n'est plus à vous, le présent n'est rien, et l'avenir est incertain.

(Mlle DE ROSENDALL.)

Quelle erreur plus grande que de suivre toujours les sens, sans songer qu'il y a en nous un homme intérieur et une âme que Dieu a faite à son image.

(BOSSUET.)

Les ornements de l'âme sont les pensées bonnes et chastes, les affections vertueuses, les paroles édifiantes, les œuvres méritoires.

(ADRYANE.)

Par le travail, on s'accoutume à une vie sévère et active, et le caractère y gagne autant que l'esprit.

(MGR DE SÉGUR.)

La vérité est comme la rosée du ciel : pour la conserver pure, il faut la recueillir dans un vase pur.

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE.)

Rien n'est plus propre à former de grands caractères que la méditation intelligente de la parole sainte et des vérités chrétiennes.

(MGR LANDRIOT.)

Les défauts de l'âme sont comme les blessures du corps ; quelque soin qu'on prenne de les guérir, la cicatrice paraît toujours, et elles sont à tout moment en danger de se rouvrir.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Soyez des hommes d'honneur, remplis de loyauté, pleins de respect pour votre parole, intègres dans vos mœurs, irréprochables dans votre conduite.

(OZANAM.)

Le christianisme est pour moi la vérité religieuse et me paraît absolument nécessaire à l'éducation du peuple et à la conduite morale des sociétés humaines.

(AUG. BARBIER.)

Il faut qu'il y ait un autre monde, où les inégalités cruelles de celui-ci soient réparées, où l'homme juste soit remis à sa place, où les oppressions cessent, où l'homme enfin soit l'égal de l'homme, sans ne pouvoir plus être ni tourmenté, ni avili.

(THOMAS.)

Il a des âmes basses qui sont toujours prosternées devant la grandeur. Il faut séparer l'homme de la dignité, et voir ce qu'il est, quand il en est dépouillé.

(LAMBERT.)

Nous avons une si grande idée de l'âme de l'homme, que nous ne pouvons souffrir d'en être méprisés, et de n'être pas dans l'estime d'une âme ; et toute la félicité des hommes consiste dans cette estime.

(PASCAL.)

Les fleurs sont des sourires du bon Dieu comme les étoiles ; les unes sont tombées sur la terre, les autres sont restées en chemin.

(L. VEUILLOT.)

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique"

CÆCILIA

ou

UNE HEROINE DES CATACOMBES

CHAPITRE DEUXIEME

LES NOCES VIRGINALES

(Suite.)

- I. Le palais des Cœcilius un jour de fête.— II. Angoisses de Cœcilia.— III. Sa terreur secrète à l'approche des fiançailles.— IV. Les consolations divines.— V. Dernières préparations de la vierge chrétienne.— VI. Cérémonies païennes de l'hyménée.— VII. Un nuage au ciel de ce grand jour.— VIII. Réception symbolique que Valérien fait à la vierge, au seuil de son palais.— IX. Le Paganisme et le Christianisme au festin nuptial.

I

Le voyageur qui visite la Ville éternelle, rencontre, sur son passages à travers l'antique Champ de Mars, une église de mystérieuse apparence. Par le nom qu'elle porte et l'emplacement qu'elle occupe, cette église rappelle la maison où Cœcilia passa les années de sa jeunesse et de presque toute sa vie. Un de ses ancêtres, Cœcilius le Numidique, avait bâti sa demeure sur le versant du Palatin. Mais, lorsque Néron bouleversa tout ce quartier afin d'y établir sa fameuse *Maison d'Or*, les Cœcilius transportèrent ailleurs leur résidence. Ils choisirent pour cela, derrière le Capitole, les vastes emplacements que l'on envahissait déjà depuis le règne florissant d'Auguste. Ce fut là qu'ils rebâtirent le palais paternel.

Quand la paix fut rendue à l'Eglise par les empereurs chrétiens, la piété romaine ne volut pas laisser périr la demeure où l'illustre vierge avait laissé des traces si ineffaçables. Erigée d'abord en sanctuaire, cette maison fut transformée en un véritable temple au moyen âge, puis reconstruite sur un plan plus magnifique sous le pontificat de Benoit XIII. Elle était devenue un lieu de vénération, depuis que le christianisme y avait passé dans la personne de notre jeune héroïne. C'était un des endroits les plus fréquentés par la dévotion populaire.

Dix siècles auparavant, ce quartier de Rome présentait un tout autre aspect.

Contemplant le au moment où il tressaille de l'émotion d'une illustre famille, qui se prépare à son unique héritière les magnifiques fêtes de son alliance terrestre.

Un gigantesque portique, en arc de triomphe, s'ouvre sur la partie du Champ de Mars qui longe le Tibre. Il donne accès à une allée plantée de grands arbres, laquelle conduit à une espèce de porche, construit en carré long, et orné de deux rangées de colonnes de marbre gris. Dans ces intervalles des colonnes, sont suspendus les trophées qui rappellent les gloires de la famille des Cœcilius et des Metellus. Ici, c'est la couronne de la Dalmatie ; là, les armes remportées sur les Baléares ; plus loin, les faisceaux consulaires dont, plus d'une fois, la race des Cœcilius fut décorée de la main même des maîtres du monde.

Après avoir dépassé le porche, on arrive à l'*atrium* ou cour intérieure, autour de laquelle s'élance, jusqu'à l'étage supérieur de la maison, une rangée de colonnes en travertin.

L'un des côtés de l'édifice renferme le *tablinium* ou salle des archives, et la bibliothèque ; l'autre, la salle des visites et des jeux ; en face, se trouvent la galerie des tableaux et les thermes ou salle de bains, ainsi que le *triclinium* ou salle à manger. Les appartements habités occupent le premier étage, auquel on parvient, soit par l'escalier intérieur, soit par la terrasse extérieure, dont les degrés de marbre blanc montent le long de la façade opposée, du côté d'un vaste jardin.

Au milieu de cette cour intérieure, une fontaine d'albâtre laisse retomber des nappes d'eau dans un bassin artistement sculpté. Cette fontaine sert de piédestal à un groupe en bronze, au pied duquel s'enroule une couronne de lauriers. Les fleurs qui ornent cette couronne sont l'*urceus* et le *lituus* ; elles symbolisent la gloire des armes, unie à celle du pontificat, dont Cœcilius Pius fut honoré pendant près de quarante ans. Le groupe supérieur est formé par un éléphant, flanqué d'un *palladium* et d'un bouclier. L'éléphant rappelle la victoire remportée par Cœcilius Metellus sur les Carthaginois, auxquels, en l'année 503 de Rome, il avait pris treize généraux et cent vingt éléphants qui servirent à son triomphe. Le *palladium* figure dans les armes de la famille, à cause du courage déployé par ce même Metellus, pour sauver de l'incen-

die du temple de la Vertu, où il se trouvait déposé, ce signe sacré, protecteur de la Rome des Césars. On y voit aussi représenté le bouclier de Macédoine — *clipeus macedonius* — en mémoire de la mission importante que le petit-fils de Metellus, Quintus Cœcilius, remplit avec tant d'éclat, lorsqu'il fut envoyé pour pacifier la Macédoine, révoltée contre la domination romaine.

Derrière le palais, de splendides jardins déroulent au loin leurs méandres de sable jaune, entrecoupés de frais gazons et de bosquets odoriférants. Du haut de la terrasse, la demeure de Cœcilius apparaît dans toute sa perspective enchanteuse, lorsque, à travers ces oasis de verdure et de fleurs, ces lacs aux eaux bleues comme le ciel de l'Italie, et ces cascades qui déroulent leurs flots argentés parmi les rochers artificiels et les mille petits canaux de mousse, le regard plonge dans l'horizon, dont le rideau verdoyant s'étend de ce côté depuis les hauteurs du *Pincus* jusqu'à celles du *Quirinalis*, en passant par-dessus les jardins de Saluste.

Ajoutons à ces splendeurs ordinaires l'éclat extraordinaire et vraiment féerique des préparatifs de la fête, et nous aurons une idée aussi exacte que possible de ce lieu, où notre jeune héroïne va accomplir l'acte le plus décisif de sa vie.

Partout, en effet, règne la plus grande agitation. Des troupes d'esclaves se remuent dans les appartements, dans les cours et dans les jardins. A l'intérieur, de magnifiques tentures de l'Orient dérobent, sous leurs mosaïques de soie aux couleurs variées, les murailles des chambres et des couloirs. A l'extérieur, parmi les colonnades, le long des murs, du haut des arcades et des voûtes, au faite des terrasses, sur les dalles des cours et dans les grandes allées des jardins, les branches de feuillage se tordent en guirlandes étoilées de fleurs de pourpre et d'or, s'étendent en draperies endoyantes et se groupent en buissons, d'où s'échappe l'harmonieux gazouillement d'une multitude d'oiseaux, renfermés dans des cages aux treillis de fil d'argent.

Tout semblait rayonner davantage, depuis les lambris dorés et les vieilles armes des Cœcilius, artistement remis à neuf, jusqu'au ciel bleu qui miroitait plus brillant dans l'eau transparente des fontaines, des cascades et des lacs. Tout paraissait ra-

jeunir sous cette influence vraiment magnétique, qui se faisait ressentir dans l'enceinte de cette opulente demeure, à l'approche du jour tant attendu.

Le vieux patricien, lui-même, semblait moins grisonner. Il contemplait avec bonheur ces immenses préparatifs. Aussi, ne quittait-il son palais que pour aller passer quelques rares instants au Thermes ou au Forum. Puis, il revenait, afin de repaître à loisir ses yeux de toutes ces splendeurs, et de se livrer à la jouissance intime de tous les sentiments délicieux, qui ne manquaient pas d'exciter, dans son âme, les souvenirs glorieux du passé et les espérances non moins souriantes de l'avenir.

II

Pendant ce temps-là, que devenait Cœcilia ?

Elle traversait alors une de ces périodes d'insensibilité et de dégoût apparents, telles qu'il en arrive presque toujours aux âmes, sur lesquelles Dieu a de grands desseins de miséricorde et d'amour. Il les prépare aux grandes choses, qu'il veut accomplir en elles et par elles, en les faisant passer dans le creuset des souffrances, et surtout des souffrances intérieures.

Ces âmes d'élite, méprisant les jouissances d'ici-bas, ramassent toutes leurs forces afin de s'élancer vers les jouissances d'en-haut : mais elles sentent un obstacle qui s'oppose à leur sublime essor. Elles développent leurs ailes pour s'élever jusque dans ces régions, où, perdant de vue la terre, l'on jouit par avant-goût des choses du ciel ; mais il semble qu'une main puissante et impitoyable leur interdise l'accès de ce monde de lumière et de vie, et les force à se replier vers le monde des ténèbres et de la mort. Si Dieu ne les soutenait alors, l'amertume qu'elles éprouvent de sentir leurs efforts impuissants les plongerait dans un de ces abîmes, d'où l'on ne sort qu'avec le découragement et souvent avec le désespoir.

C'est dans ces états que nous retrouvons Cœcilia, au lendemain du jour où elle donne son consentement, et où fut fixé son mariage avec Valérien. L'ange consolateur a disparu, et la vierge reste seule aux prises avec cette triste réalité, que chaque heure qui s'écoule rend plus proche et plus menaçante. Elle, si habituée aux douceurs du Ciel, n'a éprouvé,

depuis ce moment fatal, que les angoisses de la terre !

On prémunissait toujours les convertis contre les illusions dangereuses du prince des ténèbres, lequel se transforme souvent en ange de lumière. Cœcilia avait parfois peur d'être le jouet d'une illusion de ce genre.

En face de tous ces préparatifs profanes, la consécration solennelle qu'elle a faite à Dieu de sa virginité lui revient sans cesse à l'esprit. Elle croit entendre encore le bruit mystérieux de la catacombe, dont les échos répètent les accents de sa voix, tour à tour résolue et attendrie. Elle voit se dresser devant elle l'imposante majesté du Vicaire de Jésus-Christ, qui accepte, au nom du Ciel, ses serments.

Tous ces souvenirs sont comme un poignard qui lui déchire le cœur.

Mais parfois, à travers ces orages intérieurs, à travers ces voix confuses des catacombes, des pontifes, des autels et des martyrs, qui semblent lui reprocher la violation de ses serments, un éclair jaillit, qui illumine ce sombre horizon d'un reflet d'espérance et de consolation : c'est la parole pleine de confiance d'Urbain, au moment où elle quittait l'autel pour se transporter sur le terrain de la lutte ; c'est aussi l'apparition rassurante de l'ange, au moment où la lutte engagée touchait à son dénouement.

A cette clarté soudaine, le cœur de la vierge tressaille d'une joie intime. La sérénité reparait alors dans son âme, comme pour lui donner le temps de se reconnaître et de reprendre, dans le calme de la paix, des forces de patience et de résignation pour de nouveaux combats. De même, par un temps d'orage, on voit le ciel et la terre recouvrer, dans une trêve de courte durée, un peu de paix, de lumière et de sérénité, jusqu'au moment où leurs éléments, de nouveau confondus, recommencent à lutter ensemble de fracas, de tempêtes, de ténèbres et de fureur.

(A suivre)

STUDENTS' SONGS.

The new edition of 'Students' Songs', comprising the *twenty-five thousand*, has just been published by Moses King of Cambridge. The collection comprises over sixty of the jolly songs as now sung at all leading colleges in America. It has the full music for all the songs and airs. Compiled by Wm. H. Hills (Harvard, 1880). The price is only fifty cents.

BIBLIOGRAPHIE

Petits poèmes, par Pamphile Le May, 1 vol. in-12 Jésus de 268 p. (1883). Québec, Darveau.

La *Bibliographie catholique* de France publie ce qui suit sur cet ouvrage :

On ne saurait jamais se montrer sévère pour un volume venu de loin, pour des vers écrits en français, par un Canadien, et qui témoignent de l'inexpugnable amour que les cœurs fidèles gardent à la mère patrie ; on ne peut que les accueillir avec joie et sympathie.

Ce volume débute par une traduction du noble poème de Longfellow, *Evangéline* ; la beauté du sujet, la richesse des descriptions, la suavité des caractères, ont soutenu la verve du traducteur ; ses vers sont très souvent harmonieux ; cette ravissante inspiration de l'auteur américain se relit avec grand plaisir et ceux qui ne connaissent pas les beaux vers anglais se complairaient dans l'œuvre de M. Le May ; ils ne pourront quitter sans l'avoir achevé, ce drame si poignant et si chrétien.

D'autres jolis morceaux terminent dignement le volume. Nous signalons à nos lecteurs ces fleurs de poésie, écloses aux rives du Saint-Laurent.

C. ADVENIER.

Almanach ecclésiastique du Canada pour l'an de grâce 1884 (année bissextile.)
Première année. 1 volume in-12 de 112 pages, imprimé sur papier teinté avec jolie couverture illustrée. Montréal, J. B. Rolland et fils, éditeurs. Prix 15 cents.

Nous sommes heureux d'accuser réception de cet intéressant et utile volume. MM. Rolland, en le publiant, ont comblé une lacune qui se faisait sentir tous les jours et ils ont droit aux remerciements du public catholique. Il n'existait dans le pays aucune publication en langue française renfermant les précieuses informations que l'on trouve dans celle-ci, nos lecteurs jugeront par l'aperçu sommaire que nous donnons, de quelle utilité sera ce travail. Après le comput ecclésiastique, les phénomènes astronomiques et les matières ordinaires d'un almanach très complet on voit en regard de chacun des mois de l'année des éphémérides religieuses des plus intéressantes, toutes ont trait à des événements de l'histoire de l'Eglise, et les faits religieux de nos annales y ont surtout une large part ; vient ensuite le gouvernement de la sainte Eglise catholique, la Cour de Rome, le Sacré Collège, les Congrégations romaines et quelques mots sur leurs attributions, S. E. le Commissaire apostolique Mgr Smeulders, et à la suite le clergé du Canada : N. N. SS., les évêques, leurs vicaires généraux, leurs officiaux, les dignitaires des évêchés, MM. les curés et leurs vicaires ; on donne, à chaque diocèse, ses délimitations exactes, les comtés ou divisions qu'il embrasse, et ce qui est précieux pour l'histoire ecclé-

siastique du pays, les noms de tous les évêques qui se sont succédés sur le siège de chacun d'eux : on a adopté, pour l'indication des localités, l'ordre alphabétique par comtés et le même ordre pour les paroisses de chaque comté, c'est donc un travail très méthodique où les recherches seront promptes et faciles; enfin, après chaque diocèse viennent les congrégations et communautés religieuses qui y sont établies avec d'importants détails sur la fondation, les œuvres et le personnel de ces institutions. Comme on le voit c'est un programme bien complet et nous pouvons dire qu'il a été dignement rempli, espérons que l'on saura reconnaître les sacrifices que son exécution a nécessités et que l'encouragement ne lui manquera pas.

La partie matérielle de l'ouvrage est aussi très soignée. une jolie couverture illustrée, un beau papier teinté, une impression très nette sont autant de choses qui font de l'AMANACH ECCLESIASTIQUE un beau et bon livre qui a sa place marquée non seulement dans nos maisons religieuses mais dans toutes nos familles.

Cet almanach est en vente chez tous les libraires.

Vieilles Chansons et Rondes pour les petits enfants avec accompagnements de Ch. M. Widor, et illustrations de M. B. de Monvel. Magnifique album, reliure de luxe très originale, illustrations en chromo. Prix : \$2.50. Paris, Plon, Nourrit et Cie, éditeurs. Montréal, J. B. ROLLAND & FILS, libraires-dépositaires.

Après le déjeuner, surtout lorsque le temps est mauvais, les mamans aiment à faire chanter et danser les petits enfants.

Désireux de leur complaire, deux artistes de talent se sont réunis pour créer, dans cet ordre d'idées, une œuvre tout à fait heureuse.

M. Widor, le compositeur bien connu, a écrit la musique pour piano des vieilles chansons et rondes les plus chères aux enfants.

M. Maurice de Monvel, le peintre et dessinateur si aimé de la jeunesse, dont il saisit les types avec la plus heureuse fidélité, a orné les pages de l'album de délicieux chromos, véritables tableaux d'une facture aussi originale que française.

De la collaboration de ces deux artistes amis, est sorti un beau volume-album, tiré en couleurs.

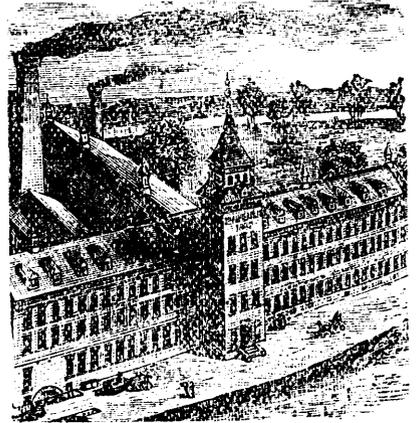
La maison Plon-Nourrit, dont on connaît les beaux travaux, en a fait le plus charmant cadeau d'étrennes que l'on puisse offrir à la jeunesse.

Chaque page de ce recueil a fourni à M. Maurice de Monvel, l'occasion de composer des dessins d'une incomparable naïveté et d'une grande suavité de coloris.

TABLE DES MATIÈRES.—Au clair de la lune.—J'ai du bon tabac.—Polichinelle.—La mist en l'air.—Ragoton.—La Boulangère.—Le Pont d'Avignon.—La Queue-leu-leu.—Le Furet.—Frère Jacques.—Ramène tes moutons.—La Tour prends garde.—La casquette du père Bugeaud.—Nous n'irons plus au bois.—Giroflé, Girofla.—Papa, les

petits bateaux.—La Monaco.—Le Chevalier du guet.—Ah! mon beau château.—Cocou.—Fais dodo, Colas.—Ah! vous dirai-je, maman.—La Bonne Aventure.—Le petit Chasseur.—Sachez-vous planter des choux.—La mère Michel.—Polka.—Galop.

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND



FABRIQUE A SAINT-JEROME, P. Q.

BUREAU PRINCIPAL :

A Montréal, Rue Saint-Vincent, 12 et 14

CHEZ

J. B. ROLLAND & FILS

Papier blanc de toute espèce. — Spécialité pour livres et journaux.

Dr A. A. FOUCHER

Chirurgien oculiste et auriste de l'Hôpital Notre-Dame
Montréal.

BUREAU ET RÉSIDENCE : 82, RUE SAINT-DENIS

Consultation : De midi à trois heures.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la Province de Québec.

PARAISANT LE 1er DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

J. B. ROLLAND & FILS.
Libraires-Éditeurs.

Nos 12 et 14, rue St Vincent, Montréal.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.
N. B.—Les annonces pour "demande d'instituteurs" et "situations demandées," seront publiées pour le prix de \$1.50, et \$1.00 seulement pour les abonnés du journal; les autres annonces seront insérées au prix de 10 centins la ligne pour chaque insertion.